



FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'EAU

Le 6 juin 2025 à Provins



FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins

PROGRAMME



8 h 30 *Accueil et visite libre des stands*

9 h 30 *Ouverture de la matinée par*

- Pierre ORY, Préfet de Seine-et-Marne
- Jean-François PARIGI, Président du Département de Seine-et-Marne
- Olivier LAVENKA, Maire de Provins et 1^{er} Vice-président du Département de Seine-et-Marne

9 h 50 *TABLE RONDE N°1 : Rendre la Seine-et-Marne résiliente aux phénomènes extrêmes*

10 h 30 *TABLE RONDE N°2 : Aménager durablement la Seine-et-Marne pour préserver les ressources en eau et les milieux aquatiques*

11 h 10 *TABLE RONDE n° 3 : Garantir une qualité de l'eau pour satisfaire tous les usages*

12 h *Signature de la Charte d'engagement par les membres du Comité Départemental de l'Eau (CoDEAU) et lancement de la Stratégie 2025-2030 du 4^e Plan Départemental de l'Eau (PDE)*

12 h *Visite des stands et déjeuner*

14 h *Qualité de l'eau du robinet : bilan 2025 du contrôle sanitaire*

15 h 10 *Retour d'expérience : la gestion du ruissellement sur le bassin de la Nonette par le Syndicat Interdépartemental du SAGE de la Nonette (SISN)*

15 h 30 *Remise des prix AQUATHON récompensant les collégiens*

14 h 45 *Présentation XII^e programme par l'AESN*

15 h 50 *Clôture de Jean-Marc CHANUSSOT, Conseiller départemental de Seine-et-Marne délégué à l'eau et à l'assainissement suivie d'une photo de groupe*

FORUM DEPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins



Olivier LAVENKA
Maire de Provins



FORUM DEPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins



Jean-François PARIGI

**Président du Département
de Seine-et-Marne**

seine&marne 77
LE DÉPARTEMENT

FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins



Jean-Bernard ICHÉ

Sous-Préfet de Provins



**PRÉFET
DE SEINE-ET-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins

TABLE RONDE N°1 : RENDRE LA SEINE-ET-MARNE RÉSILIENTE AUX PHÉNOMÈNES EXTRÊMES



**Jean-Bernard
ICHÉ**

Sous-Préfet de Provins



**Jean-Marc
CHANUSSOT**

*Conseiller
départemental*



**Yann
WEHLING**

Vice Président



**Cyrille
MILARD**

Secrétaire général



**Régis
SARAZIN**

Vice-Président



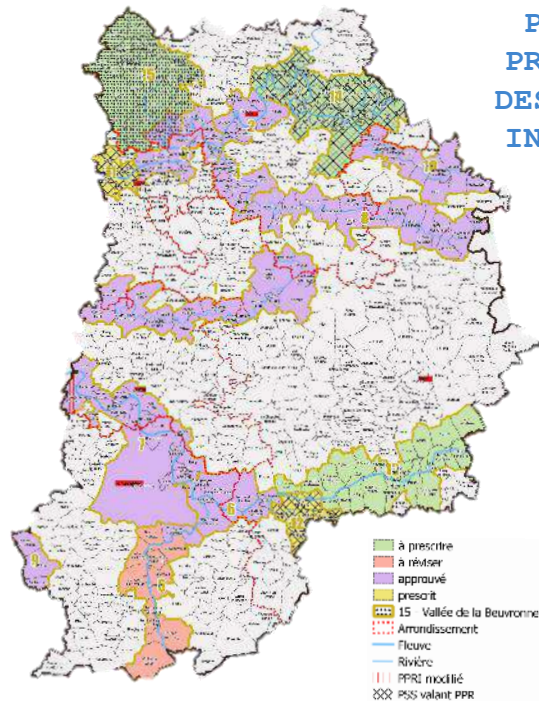
**Romain
COLAS**

Président





FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins



**PLANS DE
PREVENTION
DES RISQUES
INONDATION
(PPRI)**

PRESCRIRE
des limites à
l'urbanisation

FINANCER

47,5M€ de crédits du FPRNM
(Fonds Barnier) payés en 77 sur
2017-2024 (durée du PDE3)

RÔLE DE L'ÉTAT

**GÉRER LA
CRISE**

VIGICRUES

COD (Centre Opérationnel Départemental)



FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins

Collège Jean CAMPIN à La FERTÉ-GAUCHER lors de la crue de Juin 2018



La Direction des routes auprès des communes sinistrées lors des crues du Grand Morin en 2024





FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins





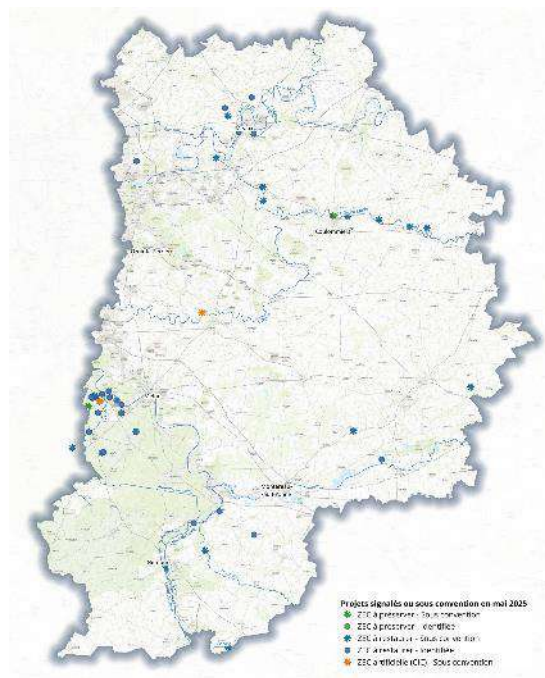
LE CASIER PILOTE SEINE-BASSÉE

LES FORMATIONS EPISEINE

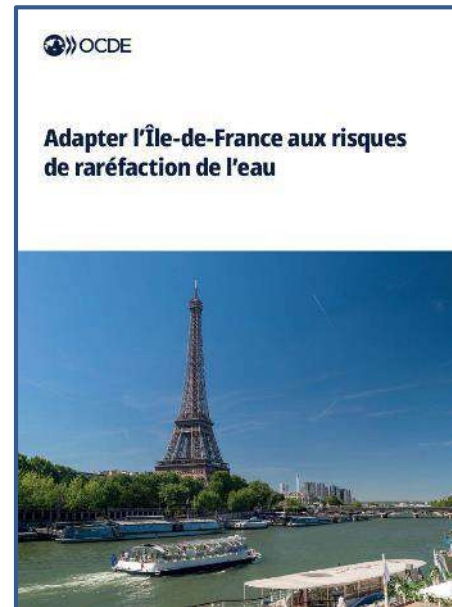


FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins

52 PROJETS DE ZEC DANS LE 77



DES ENJEUX MAJEURS DE SÉCURISATION DE LA RESSOURCE EN EAU POUR FAIRE FACE AU RISQUE SÉCHERESSE



ETUDE OCDE
(mars 2025),
commandée par



FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins

- Communes présentes sur le territoire du SyAGE
- La Seine
- L'Yerres et ses affluents



LE TERRITOIRE DU SYAGE

Le SyAGE est un syndicat mixte composé de 28 communes et de 24 groupements de communes, soit un total de 118 communes, répartis sur 3 départements : Essonne, Seine-et-Marne et Val-de-Marne.

FORUM DEPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins

TABLE RONDE N°2 : AMÉNAGER DURABLEMENT LA SEINE-ET-MARNE



Nicolas JUILLET

Président



Guy GEOFFROY

Président



Valérie LACROUTE

Vice-présidente



Philippe GAVELLE

Président



Hocine OUMARI

Vice-président de la CLE



**Éric
JEUNEMAITRE**

Président

S.M.B.V.A.

FORUM DEPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins

PROGRAMME EAU, CLIMAT & BIODIVERSITÉ 2025-2030

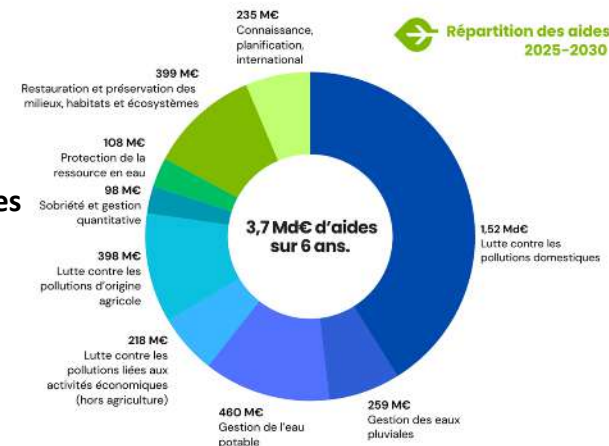
« Eau, climat... » : maintien du cap du 11^e programme pour répondre aux enjeux toujours présents

- se préparer à la raréfaction de la ressource en relevant le défi de la sobriété: réduction des prélèvements de -10% d'ici à 2030 = trajectoire de sobriété du bassin (adoptée le 5 octobre 2023)
- accentuer la préservation de la ressource, en agissant sur les pollutions directes et les pollutions diffuses pour atteindre le « bon Etat » (objectifs SDAGE 2022-2027)

« ... et biodiversité » : cohérence des actions en faveur de l'eau ET de la biodiversité
(solutions fondées sur la nature)

SIX GRANDES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

- Renforcer l'ensemble des actions permettant de favoriser la sobriété en eau et de réduire les prélèvements pour tous les usages
- Préserver la ressource pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable
- Accompagner la transition agricole pour l'eau
- Reconquérir la biodiversité
- Atteindre les objectifs fixés dans le SDAGE
- Mobiliser les acteurs et assurer la solidarité entre les territoires





FORUM DEPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins

**Restauration
d'une zone
humide et de la
continuité
écologique sur
le Loing**



BASSIN DU LOING
ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'AMÉNAGEMENT
ET DE GESTION DES EAUX

**L'Île-du-
Perthuis
à Nemours**





FORUM DEPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins



**5 ha de zone humide restaurée
192 ml de platelage bois
Ecopâturage - Suivi Ligéro**



**190 ml de bras de rivière créé pour contourner un déversoir
2 noues transversales pour alimenter la ZH lors des crues**





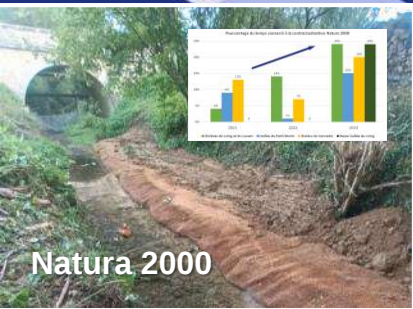
FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins

Manifestations



NOS MISSIONS

TRANSMETTRE
PARTAGER
CONNAÎTRE
PROTÉGER
VEILLER



Des actions concrètes pour les pêcheurs et les milieux aquatiques

La Fédération s'engage à promouvoir la pêche de loisir de manière durable à travers diverses actions.

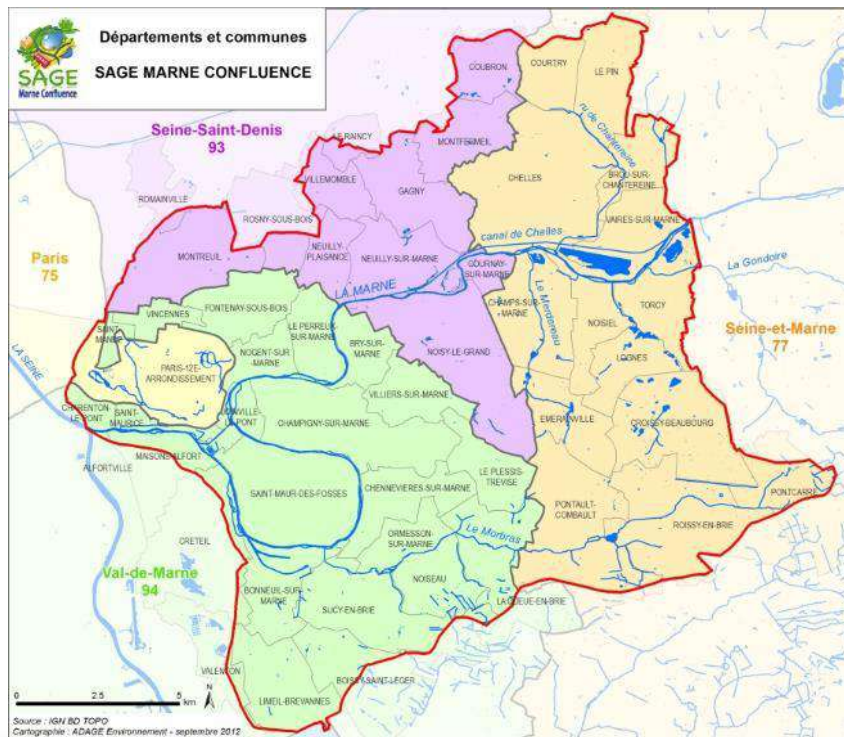
La Pêche de loisir : « 2^{ème} réseau associatif français »

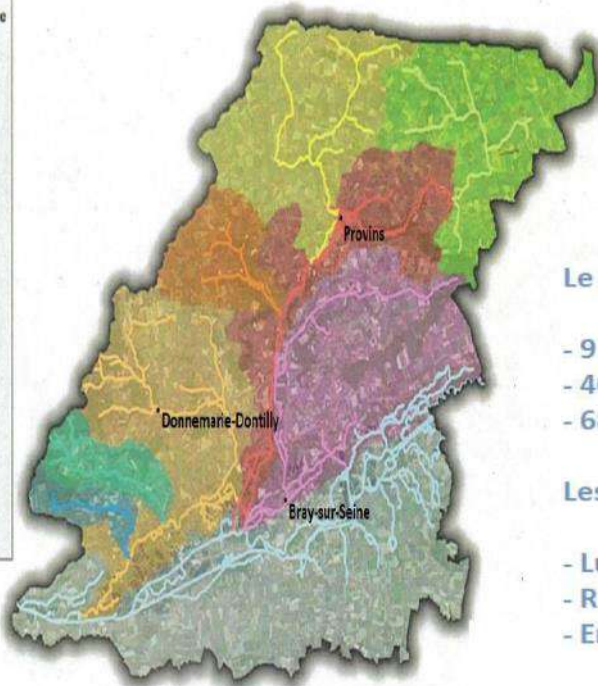
Depuis sa création, la Fédération n'a cessé de se structurer et de poursuivre ses objectifs. Fondés par ses statuts, dont les principales missions sont :

- Encadrer et développer la pêche de loisir ;
- Mener des actions d'éducation à l'environnement ;
- Protéger et restaurer le patrimoine piscicole et le milieu aquatique.



FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins



FORUM DEPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins**Le SMBVA :**

- 9 bassins versants
- 400 kilomètres de cours d'eau
- 68 communes

Les principales missions du syndicats :

- Lutte contre les inondations
- Restauration de la continuité écologique
- Entretien des cours d'eau



Renaturation hydraulique de l'Auxence à Donnemarie-Donville.

FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins

TABLE RONDE N°3 : GARANTIR UNE QUALITÉ DE L'EAU POUR SATISFAIRE TOUS LES USAGES



**Jean-Marc
CHANUSSOT**

Conseiller
départemental



Laurent BEDU
Dir. adjoint DDT77



**Hélène
MARIE**
Directrice 77



**Cyrille
MILARD**
Secrétaire
général



**Marc
CUYPERS**
Président



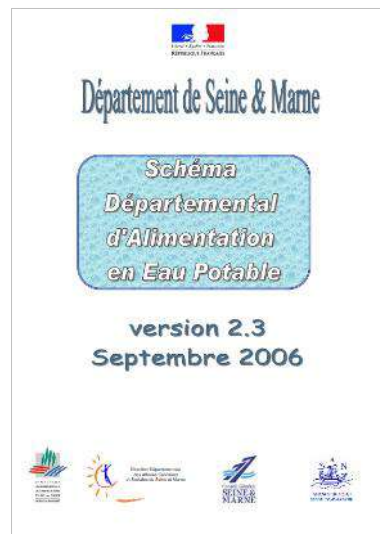
**Jean-Baptiste
REVILLON**
Chef de Service



**Claire
CRAPART**
Présidente

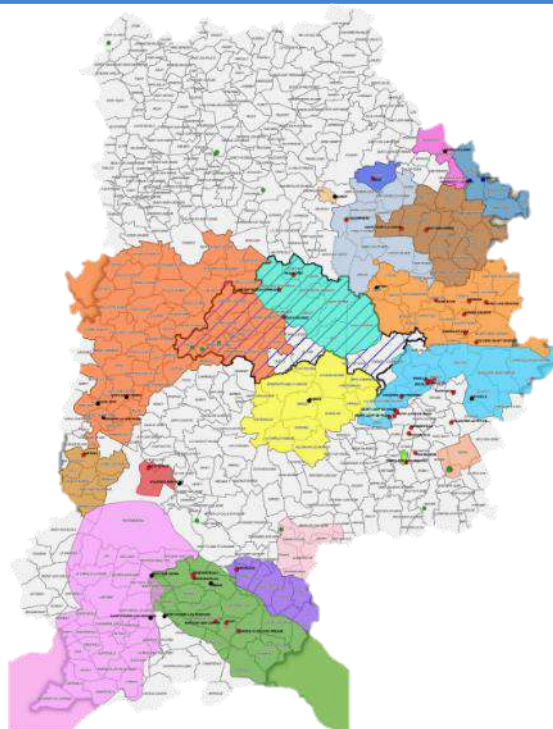


FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins



FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins

ZONES PRIORITAIRES D'ACTIONS DES AIRES D'ALIMENTATION DE CAPTAGES DE SEINE- ET-MARNE



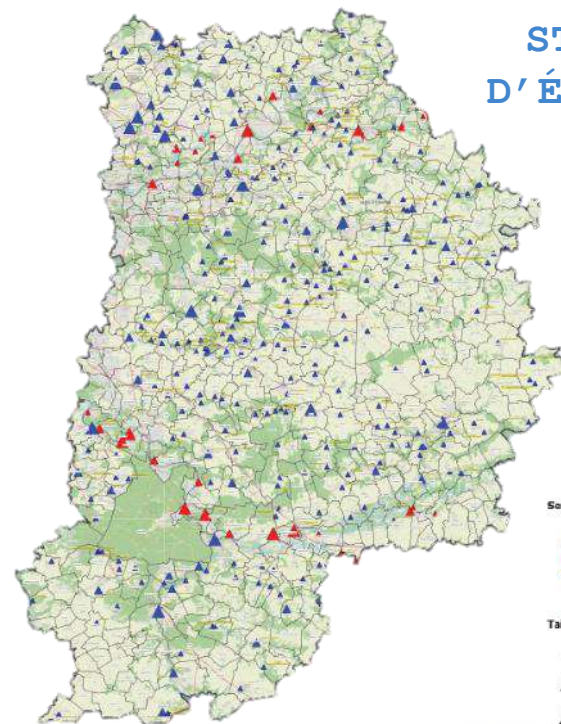
ZONES PRIORITAIRES D'ACTION

- | | |
|--|--|
|  Aulnoy |  Lumigny |
|  Coulommiers |  Montereau |
|  Dagny |  Nangis |
|  Dormelles |  Nemours |
|  Doue |  Noyen |
|  Dragon |  Perthes |
|  Durteint Voulzie |  Vallée du Lunain |
|  Fontainebleau 8 |  Verdelot |
|  Fosse de Melun |  Centre Brie |
|  Hondevilliers | |
|  Jouy St Remy | |
|  Les Ormes | |

CAPTAGES

-  Conférence environnementale
-  Captage Grenelle
-  captage stratégique PDE
-  Captage Verdelot

STATIONS D'ÉPURATION (STEP)



Sorite instructeur / Police

-  DDT 77
-  DRIEAT

Taille de la STEP (Equivalent Habitants)

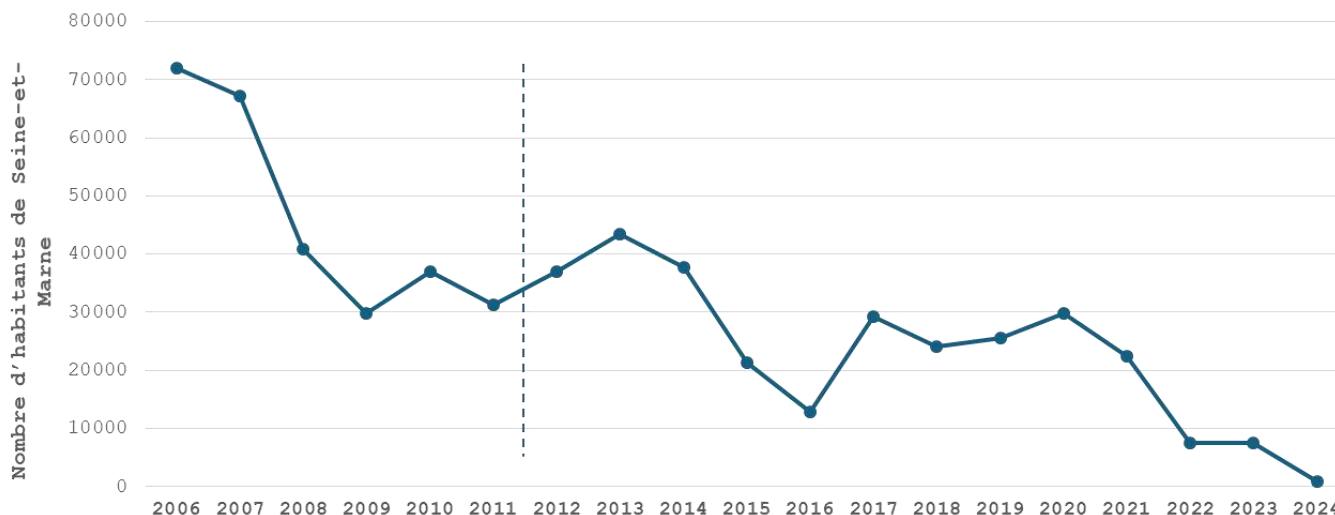
-  inférieure ou égale à 2000 EH
-  entre 2000 et 10 000 EH
-  supérieure à 10 000 EH

FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins

Evolutions de la qualité de l'eau au fil des PDE

Nombre d'habitants alimentés par une eau NC avec restriction d'usage

Evolution du nombre d'habitants alimentés par une eau NC avec restriction d'usage au fil des différents PDE



FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins



FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins

LE PROGRAMME EAU, CLIMAT & BIODIVERSITÉ 2025-2030

Soyons
stratégiques

Enjeux

Objectifs
visés

Stratégies
d'actions

Moyens
d'actions
et budget

Carte
d'identité
de la
collectivi
té
compétente

Programme
EAU 2025
& CLIMAT 2030
BIODIVERSITÉ

FORUM
DES ACTEURS DE L'EAU

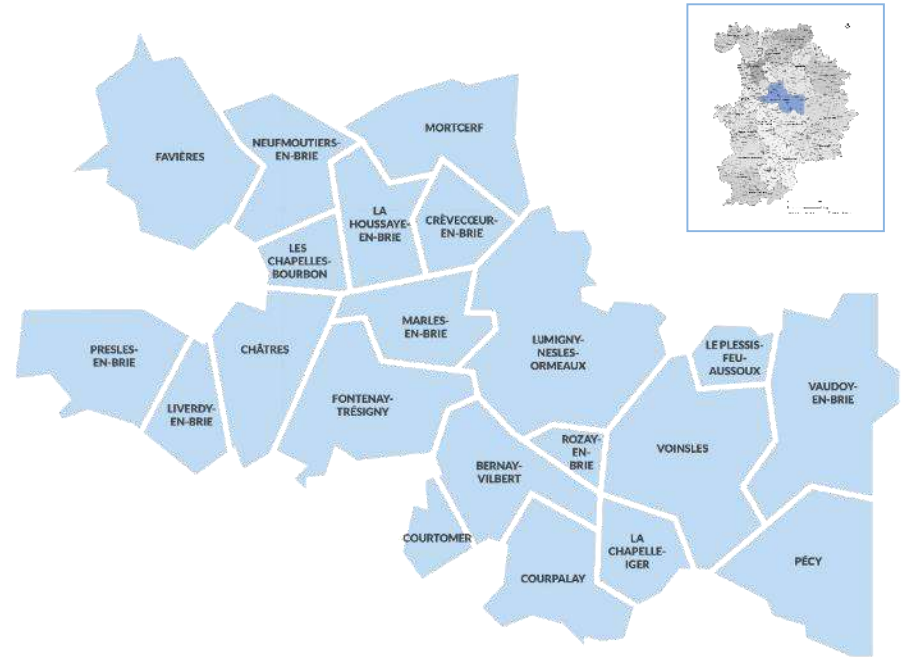
5
RENDEZ-VOUS
TERRITORIAUX
sur le bassin Seine-Normandie
- JUIN-SEPTEMBRE 2025 -

Ile-de-
France

Judi 19
juin Après-midi

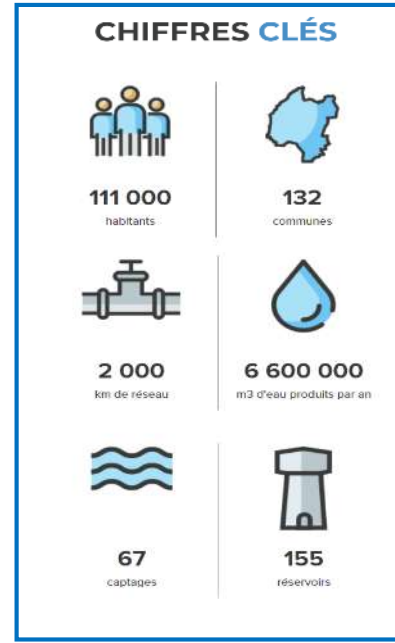
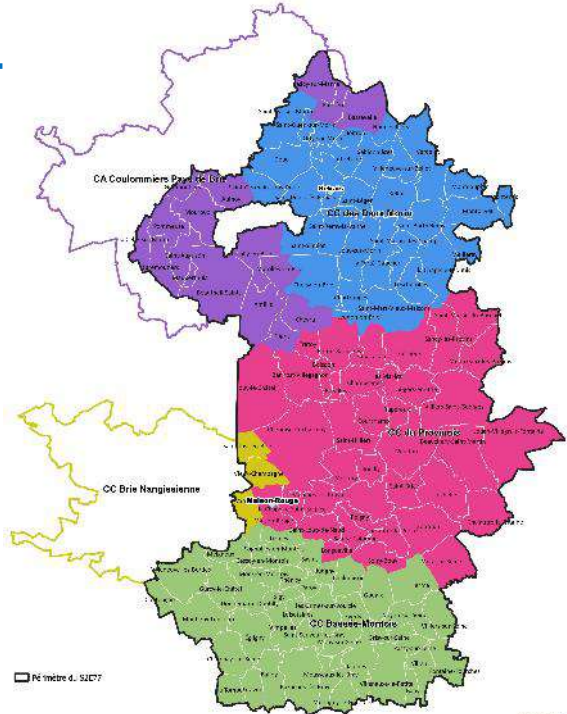
Espace Van Gogh
60 quai de la Râpé 75012
Paris

FORUM DEPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins

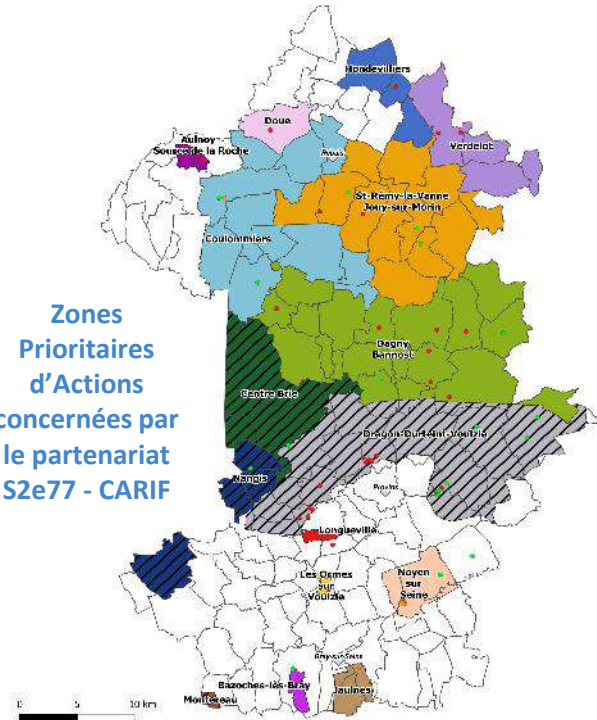


FORUM DEPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins

Syndicat de l'eau de l'est Seine et Marnais



Zones Prioritaires d'Actions concernées par le partenariat S2e77 - CARIF



FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins





Pierre ORY

Préfet de Seine-et-Marne



**PRÉFET
DE SEINE-ET-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FORUM DEPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins



SIGNATURE DE LA CHARTE D'ENGAGEMENT



FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins



PRÉFET
DE SEINE-ET-MARNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

M. Pierre ORY

Préfet de Seine-et-Marne

« Déjà 3 générations d'un partenariat local fructueux autour des questions liées à l'eau.

Aujourd'hui, le changement climatique complique la donne, mais le partenariat se renforce.

Notre engagement seine-et-marnais est particulièrement exemplaire, et les services de l'État sont pleinement engagés dans cette dynamique ».



FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins**M. Jean-François PARIGI**

Président du Département
de Seine-et-Marne

**M. Jean-Marc CHANUSSOT**

Conseiller départemental délégué à l'eau et à
l'assainissement



« Avec ce nouveau Plan départemental de l'eau, nous nous préparons collectivement pour faire face aux défis climatiques de demain. Les inondations de l'année dernière après des périodes de sécheresse intense ont démontré notre fragilité et l'impératif d'établir une stratégie de résilience sur le long terme.

C'est pourquoi le Département s'engage à coordonner et soutenir les projets des syndicats gestionnaires des réseaux d'eau, des EPCI et de tous les partenaires à travers le 4ème Plan départemental de l'eau ».



FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins



M. Vincent GRAFFIN

Directeur Territorial Seine Francilienne

« J'attends du plan eau qu'il soit un outil puissant au service de la transition écologique des territoires de la Seine-et-Marne. **Il contribue à la mobilisation indispensable de l'ensemble des acteurs du département pour la préservation en qualité et en quantité des ressources en eau** souterraines et de surfaces et pour l'adaptation du territoire au changement climatique, en favorisant les solutions fondées sur la nature.

A cet égard, il propose des solutions à la fois partagées et concrètes, notamment pour limiter les ruissellements et favoriser la recharge de nappes, restaurer les cours d'eau et les zones d'expansion des crues et résorber les pollutions urbaines. »



FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins



Mme Hélène MARIE

Directrice de la Délégation départementale de
Seine-et-Marne

« **Le PDE 4 est un outil fédérateur** pour répondre ensemble aux nouveaux enjeux sur la qualité de l'eau, tout au long du processus de la ressource au robinet, et ainsi protéger la santé des Seine-et-Marnais ».



FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins



M. Guy GEOFFROY

Président de l'Association des Maires et des
Présidents d'intercommunalité de Seine-et-Marne

« Face au changement climatique et à la pression anthropique, une **approche collective et évolutive pour garantir une gestion durable** de l'eau en Seine-et-Marne apparaît essentielle !

Tel est l'objectif de ce nouveau PDE dont nous allons tous nous saisir. »





M. Cyrille MILARD

Secrétaire général de la Chambre d'Agriculture
de Région Ile-de-France (CARIF)

« Une vision et une cohérence politique partagées
feront de ce PDE une réussite.

**L'Agriculture est un acteur fondamental pour la
préservation de la ressource en eau. »**



FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins



M. Jean-Charles HERRENSCHMIDT Président

« Le nouveau Plan Départemental de l'Eau place la résilience et l'adaptation du territoire au changement climatique comme l'une des priorités d'intervention pour 2025-2030. Ce sujet doit être plus que jamais placé au cœur des stratégies d'entreprise.

Il s'inscrit totalement dans les priorités de notre réseau consulaire et de la CCI Seine-et-Marne, dans le cadre de sa mission d'accompagnement des entreprises à la transition écologique. **Contribuer à la mise en œuvre de cette démarche exemplaire de coopération territoriale, en tant que membre du CoDEAU 77, renforcera notre impact collectif auprès du tissu économique seine-et-marnais. »**



FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins



Mme Valérie PÉGRESSE

Présidente de la Région IdF



M. Yann WERHLING

Vice-président en charge
de la transition écologique



FORUM DEPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins**M. Patrick OLLIER**

Président de SGL

« Depuis plusieurs années, Seine Grands Lacs s'investit pleinement en Seine-et-Marne pour faire face aux défis des inondations et des sécheresses et accompagner les collectivités du département, dans une logique de solidarité aval-amont et amont-aval.

Mise en service du casier pilote Seine Bassée, appui technique et financier pour soutenir le développement de zones d'expansion des crues, portage de 4 PAPI en Seine-et-Marne, programmes d'actions de prévention des inondations de l'Yonne, du Loing, de la Seine et de la Marne franciliennes, et bientôt des Deux Morin... autant d'actions et d'initiatives qui nous permettront, dans une dynamique collective et solidaire, de réduire la vulnérabilité des territoires et de leurs habitants face aux aléas climatiques extrêmes. **Aussi, Seine Grands Lacs est aujourd'hui fier de s'engager dans le Plan départemental de l'Eau 2025-2030 et de collaborer étroitement avec tous ses membres pour une action publique efficiente. »**



FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins



M. Olivier LAVENKA

Président de la Communauté de
communes du Provinois

« Assurer une eau potable en qualité et en quantité, protéger la ressource, faire face aux inondations : tels sont les défis à relever par la mise en place d'actions concrètes au travers de la signature de cette Charte d'engagement par tous les grands acteurs du secteur de l'eau. »



FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins



M. Marc CUYPERS

Président de la Communauté de
Communes du Val Briard

« **Mutualiser pour optimiser** : Plus que qualité, moins
de dépenses, l'intelligence du collectif. »



FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins



M. Régis SARRAZIN

Vice-président de la Communauté
d'agglomération du Pays de Meaux

« Dans le cadre du changement climatique, **tous les acteurs de l'eau doivent fédérer leurs actions et être solidaires entre eux**, à la fois pour protéger la ressource en eau, mais également pour défendre les Seine-et-Marnais contre les inondations et les ruissellements. Le Plan départemental de l'eau va aider à nous faire converger vers ces objectifs. »



FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins



Mme Valérie LACROUTE

Présidente de la Communauté de
communes du Pays de Nemours

« La gestion de l'eau constitue un enjeu majeur pour notre territoire tant pour sa qualité que sa quantité.

Besoin des habitants, des entreprises ou des exploitations agricoles nous amènent à être attentifs à son usage.

Tout comme les dérèglements climatiques nous conduisent à conduire des actions de lutte contre la vulnérabilité du territoire et du patrimoine bâti, dans le but d'anticiper et atténuer au mieux les risques liés à ces aléas. »



FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins



M. Franck VERNIN

Président de la CAMVS



M. Philippe CHARPENTIER

Vice-président de la CAMVS
en charge de l'eau potable et de la GeMAPI



FORUM DEPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins**Mme Claire CRAPART**

Présidente

« Comme pilote d'une politique de protection et de reconquête de la qualité de l'eau ambitieuse sur un territoire essentiellement rural, **le S2e77 souhaite que le PDE permette la mise en place d'un large partenariat avec tous les acteurs.**

Un partenariat décliné au plus près du terrain et avec les agriculteurs au centre des dispositifs.

Condition sine qua none pour que soient menées des actions réellement pertinentes et efficaces pour lesquelles le S2e77 continuera à se mobiliser avec le soutien et l'accompagnement des organismes financeurs »



FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins



M. André SANTINI

Président du SEDIF

« Le SEDIF, acteur majeur de l'eau potable en Ile-de-France, renouvelle son engagement pour la préservation de la ressource en eau en Seine-et-Marne !

Investi depuis plus de 15 ans pour protéger la nappe de Champigny, le syndicat souhaite également renforcer ses actions de protection en amont de ses prises d'eau dans la Seine et dans la Marne, c'est tout naturellement et avec enthousiasme qu'il signe la charte du PDE 4 et contribuera à l'atteinte des objectifs inscrits dans la stratégie départementale. »



FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins



SMAGE
des 2 Morin

ANTICIPER • AGIR • ACCOMPAGNER

Préservons nos rivières et notre territoire

M. Philippe DE VESTELE

Président du SMAGE des 2 Morin

« **L'engagement collectif** des acteurs de l'eau dans la protection des ressources, la prévention des inondations et l'amélioration de la qualité de l'eau reste notre atout essentiel pour assurer un service efficace et serein aux Seine-et-Marnais. »



FORUM DEPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins**M. Romain COLAS**

Président du SYAGE

« Le SyAGE, l'eau en action

Le SyAGE agit sur un territoire cohérent - le bassin versant de l'Yerres (10 % de l'Île-de-France, 500 000 habitants) - et porte une stratégie globale qui préserve durablement la ressource en eau et protège les territoires. »



FORUM DEPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins



BASSIN DU LOING

ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'AMÉNAGEMENT
ET DE GESTION DES EAUX

M. Benoît DIGEON

Président de l'EPAGE du bassin du Loing

« Depuis sa création en 2019, l'EPAGE du bassin du Loing a investi plus de 40 % du montant de ses études et travaux sur le territoire Seine-et-Marnais, soit près de 3,9 millions d'euros ; ce rattrapage était nécessaire.

Cette action va encore monter en puissance dans les cinq ans à venir, avec de nombreux projets inscrits au nouveau Contrat Territorial Eau, Climat et Biodiversité. Il en est de même avec le PAPI du Loing, programme d'actions pour la prévention des inondations qui renforce la solidarité amont/aval indispensable au niveau du bassin du Loing. »



FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins



M. Alban ROBIN

Directeur de la Ressource en Eau
et de la Production

Par ses actions en matière de protection de la ressource en eau et de la biodiversité ainsi que de restauration du milieu aquatique, Eau de Paris s'inscrit de manière volontariste dans les objectifs de la stratégie « eau » 2025 – 2030 de la Seine-et-Marne.



FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins



M. Guy GEOFFROY

Président de la Commission Locale
de l'eau du SAGE de l'Yerres

« Face au changement climatique et à la pression anthropique, une **approche collective et évolutive pour garantir une gestion durable** de l'eau en Seine-et-Marne apparaît essentielle !

Tel est l'objectif de ce nouveau PDE dont nous allons tous nous saisir. »



FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins

Mme Monique BÉVIÈRE

Présidente de la Commission Locale de l'Eau
du SAGE Nappe de Beauce et milieux
aquatiques associés

« La CLE du SAGE de la Nappe de Beauce et de ses milieux aquatiques associés est un partenaire de longue date du Plan Départemental de l'Eau de Seine-et-Marne, qui poursuit, sur son territoire, des objectifs similaires en matière de préservation et de gestion de l'eau.

Je souhaite une belle réussite pour ce 4ème PDE et des avancées significatives dans le domaine pour tous les seine-et-marnais. »



FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins



M. Philippe DE VESTELE

Président de la Commission Locale
de l'eau du SAGE des 2 Morin

« **L'engagement collectif** des acteurs de l'eau dans la protection des ressources, la prévention des inondations et l'amélioration de la qualité de l'eau reste notre atout essentiel pour assurer un service efficace et serein aux Seine-et-Marnais. »



FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins



M. Pierre-Michel DELECROIX

Président de la Commission Locale de l'Eau
du SAGE Marne Confluence

« Faire de l'eau et des milieux un atout pour le développement du territoire Marne Confluence, telle est la stratégie du SAGE Marne Confluence, en écho à la nouvelle stratégie de l'eau de Seine-et-Marne. »

Poursuivons et renforçons les collaborations entre acteurs de l'eau et de l'aménagement pour faire face aux défis actuels et futurs. »



FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins



M. Nicolas JUILLET

Président de la Commission Locale
de l'eau du SAGE Bassée-Voulzie

« Une bonne gestion de l'eau est le reflet de la qualité de nos milieux aquatiques et de nos zones humides.

Elle doit passer par des solutions coconstruites, à travers des partenariats qui dépassent nos frontières administratives. »





M. Christophe TOURNAUD

Directeur Commercial Ile de France
SUEZ Eau France

« Garantir une gestion collective durable de l'eau, c'est assurer la résilience de nos territoires pour les générations futures. »

Nous sommes fiers de pouvoir continuer à accompagner les collectivités du département de Seine-et-Marne dans cette démarche. »



FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins



M. Yvon DURAN

Directeur du Territoire Seine-et-Marne

« Veolia Eau souhaite exprimer son soutien à la Charte d'engagement du plan départemental de l'eau, une initiative essentielle pour la préservation de nos ressources hydriques.

Nous attendons avec intérêt la mise en œuvre concrète des actions prévues et espérons **une collaboration efficace entre tous les acteurs impliqués.** »





Mme Elise LE VAILLANT

Vice Présidente Nord Est - Région Nord Est

Saur est fière de continuer son engagement auprès du département de la Seine-et-Marne dans la poursuite de la protection des ressources en eau du territoire, et dans le renforcement de sa qualité, en restant ainsi fidèle à sa raison d'être :

« redonner à l'eau la valeur qu'elle mérite »





M. Alexis LOUISET

Directeur Régional Nord

« Acteur engagé dans la gestion de l'eau en Seine-et-Marne, Aqualter s'associe pleinement à la Stratégie départementale de l'Eau 2025-2030 pour contribuer activement à la préservation de la ressource, l'amélioration de la qualité de l'eau et la résilience du territoire face aux défis climatiques.

Donnons de l'air au monde de l'eau ! »



FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins



M. Philippe GAVELLE

Président de la Fédération départementale de pêche du 77

« Il est important de reconnaître le rôle essentiel de la Fédération et de son réseau de bénévoles, véritables sentinelles de nos rivières.

Il est crucial de sensibiliser le public à ce qui se passe sous la surface de l'eau, là où **la vie aquatique mérite toute notre attention pour l'équilibre de nos écosystèmes.** »



FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins**M. Jean-Marc CHANUSSOT**

Président d'AQUi'Brie

« La nappe du Champigny est une ressource d'eau souterraine stratégique pour l'approvisionnement en eau potable, l'irrigation et les activités industrielles.

L'association AQUi'Brie met en œuvre des actions pour mieux la comprendre et la protéger.

Ses 10 salariés et 32 membres sont heureux d'unir leurs forces avec les autres partenaires du Plan Départemental de l'Eau. »



FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins



- 8 h 30** *Accueil et visite libre des stands*
- 9 h 30** *Ouverture de la matinée par*
 - Pierre ORY, Préfet de Seine-et-Marne
 - Jean-François PARIGI, Président du Département de Seine-et-Marne
 - Olivier LAVENKA, Maire de Provins et 1^{er} Vice-président du Département de Seine-et-Marne
- 9 h 50** *TABLE RONDE N°1 : Rendre la Seine-et-Marne résiliente aux phénomènes extrêmes*
- 10 h 30** *TABLE RONDE N°2 : Aménager durablement la Seine-et-Marne pour préserver les ressources en eau et les milieux aquatiques*
- 11 h 10** *TABLE RONDE n° 3 : Garantir une qualité de l'eau pour satisfaire tous les usages*
- 12 h** *Signature de la Charte d'engagement par les membres du Comité Départemental de l'Eau (CoDEAU) et lancement de la Stratégie 2025-2030 du 4^e Plan Départemental de l'Eau (PDE)*
- 12 h** *Visite des stands et déjeuner*
- 14 h** *Qualité de l'eau du robinet : bilan 2025 du contrôle sanitaire*
- 15 h 10** *Retour d'expérience : la gestion du ruissellement sur le bassin de la Nonette par le Syndicat interdépartemental du SAGE de la Nonette (SISN)*
- 14 h 45** *Présentation XII^e programme par l'AESN*
- 15 h 30** *Remise des prix AQUATHON récompensant les collégiens*
- 15 h 50** *Clôture de Jean-Marc CHANUSSOT, Conseiller départemental de Seine-et-Marne délégué à l'eau et à l'assainissement suivie d'une photo de groupe*

FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins

QUALITÉ DE L'EAU DU ROBINET

Bilan 2025 du contrôle sanitaire



Florence LABBÉ

Responsable Département Santé-Environnement



Fanny CHAUVIÈRE

*Cheffe du service Protection de la
Ressource & Qualité de l'Eau*



SEDIF

SERVICE PUBLIC DE L'EAU



Cyrille MILARD

Secrétaire général





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Qualité de l'eau en Seine-et-Marne

Ordre du jour

- 1) Organisation du contrôle sanitaire
- 2) Evolutions de la qualité de l'eau à travers les PDE
- 3) Evolutions réglementaires
- 4) Résultats de la campagne exploratoire menée en 2024 par l'ARS
- 5) Impact sur la qualité de l'eau en 2025

Généralités "eau potable"

Missions et cadre réglementaire

Principales missions



Instruction des procédures
administratives d'autorisation



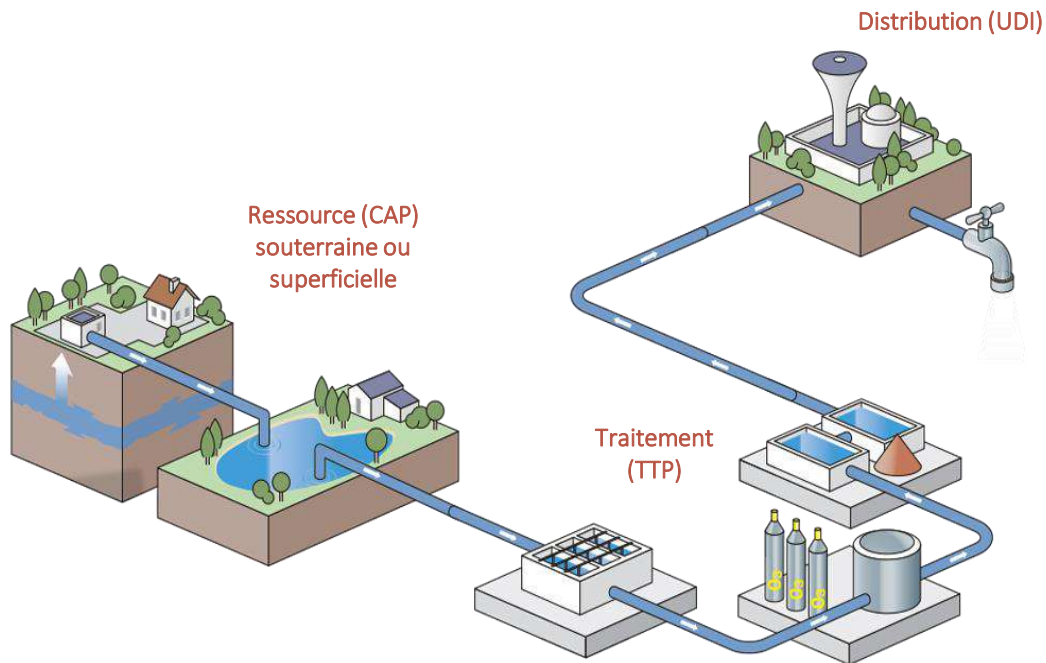
Organisation et suivi du contrôle
sanitaire



Communication et information du
public



Inspections et contrôles



Généralités "eau potable"

Missions et cadre réglementaire

Cadre réglementaire



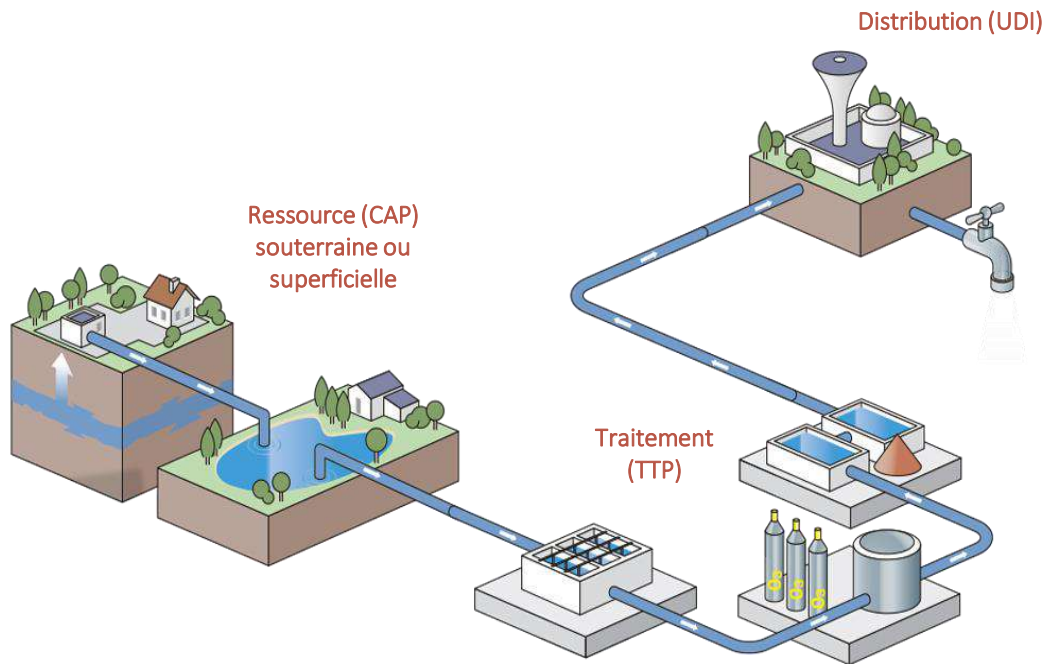
Directive européenne de
décembre 2020



Code de la santé publique
Articles L.1321-1 à L.1321-10
Articles R.1321-1 à R.1321-63

En Seine-et-Marne

- 330 captages actifs (publics)
- 20 puits privés
- 175 TTP dont 20 privées
- 241 UDI

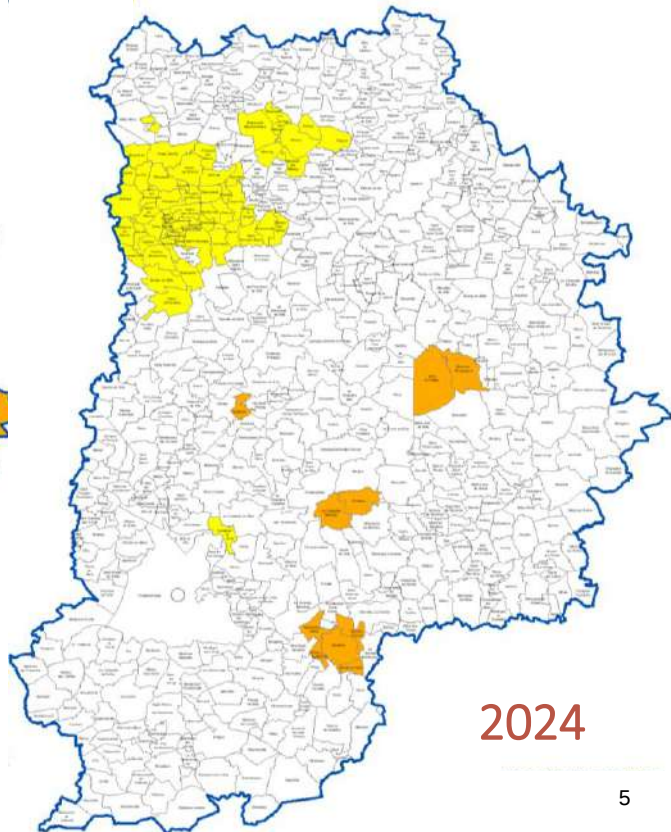
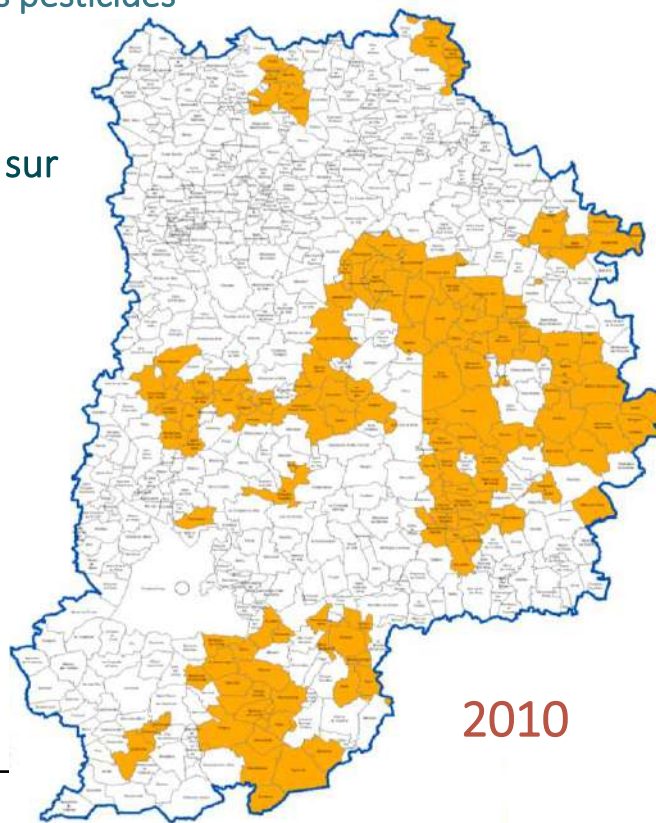
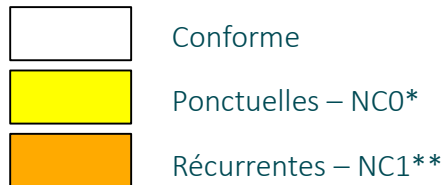


Evolutions de la qualité de l'eau au fil des PDE

Qualité de l'eau vis-à-vis des pesticides

Non-conformité en pesticides sur
l'eau distribuée en Seine-et-
Marne

Non-conformité en pesticides

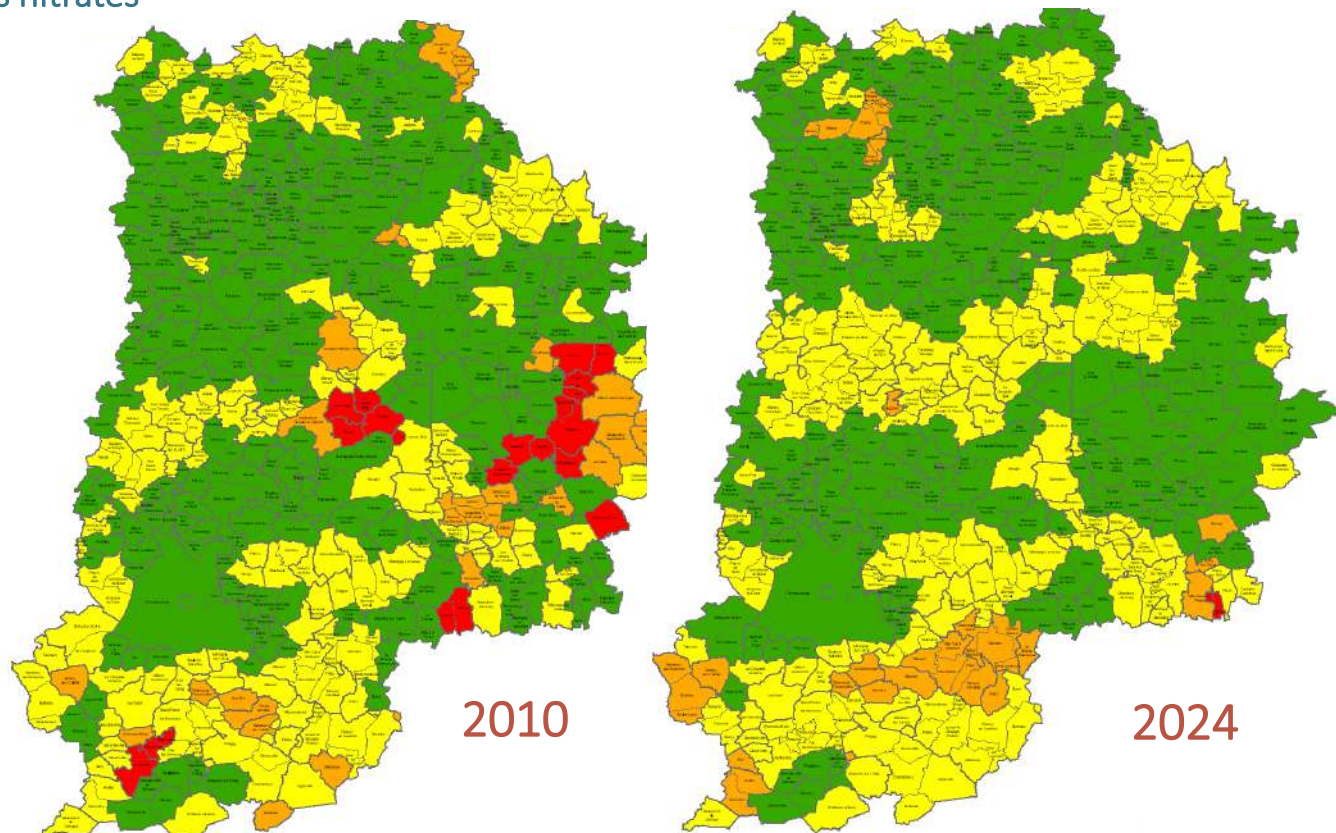
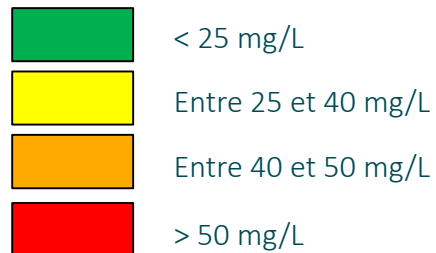


Evolutions de la qualité de l'eau au fil des PDE

Qualité de l'eau vis-à-vis des nitrates

Teneurs en nitrates de l'eau
distribuée en Seine-et-Marne

Valeur moyenne en nitrates



Evolutions de la qualité de l'eau au fil des PDE

Nombre d'habitants alimentés par une eau NC avec restriction d'usage

Depuis 2006 :

- **165 captages** ont été protégés par une DUP
- **126 captages** ont été abandonnés
- Développement d'un **maillage / interconnexions** entre communes (Ex : Transpr'Eauvinois)
- Mise en place de traitement

Evolutions réglementaires

Directive européenne de décembre 2020

Décret n°2022-1720 du 29 décembre 2022 relatif à la sécurité des eaux destinées à la consommation humaine

Diagnosics territoriaux
2025 ou 2027

Accès à l'eau

- Ordonnance n°2022-1611 du 22 décembre 2022 relative à l'accès et à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine
- Décret n°2022-1721 du 29 décembre 2022 relatif à l'amélioration des conditions d'accès de tous à l'eau destinées à la consommation humaine

2023 / 2026 / 2036
selon situation

Révision des paramètres et normes

CONTRÔLE SANITAIRE ET EXIGENCES DE QUALITÉ

Eaux destinées à la consommation

- Arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 (limites et références de qualité **des eaux brutes et des eaux destinées** à la consommation humaine - articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du CSP)
- Arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 modifié (programme de prélèvements et d'analyses CS pour **les eaux fournies par un réseau de distribution** - articles R. 1321-10, R. 1321-15 et R. 1321-16 du CSP)
- EDCH : Arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 21 novembre 2007 (modalités de prise en compte de la surveillance des EDCH dans le cadre du CS - article R. 1321-24 du CSP)

2027: zone de captage
2029 : production/distribution

Sécurité sanitaire de l'eau

PGSSE

Arrêté du 3 janvier 2023 relatif au plan de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau réalisé de la zone de captage jusqu'en amont des installations privées de distribution

Dès maintenant

AUTOSURVEILLANCE PAR LES PRPDE

Arrêté du 30 décembre 2022 relatif au programme de tests et d'analyses à réaliser dans le cadre de la surveillance exercée par la personne responsable de la production ou de la distribution d'eau et aux conditions auxquelles doivent satisfaire les laboratoires réalisant ce programme, en application des articles R. 1321-23 et R. 1321-24 du code de la santé publique

2024 pour suppression
de la 3^{ème} dérogation

MESURES DE GESTION CORRECTIVES

Eaux destinées à la consommation – Dérogation

Arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 25 novembre 2003 (modalités de demande de dérogation aux limites de qualité des EDCH à l'exclusion des eaux minérales naturelles pris en application des articles R. 1321-31 à R. 1321-36 du CSP)

Matériaux en contact avec l'eau

- Décret n°2022-1790 du 29 décembre 2022 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine
- En attente des textes pour le projet d'arrêté pour les 6 différents actes d'exécution

Information des consommateurs

- Ordonnance n°2022-1611 du 22 décembre 2022 relative à l'accès et à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine
- Décret n°2022-1720 du 29 décembre 2022 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Evolutions réglementaires

Directive européenne de décembre 2020

Décret n°2022-1720 du 29 décembre 2022 relatif à la sécurité des eaux destinées à la consommation humaine

Révision des paramètres et normes

2023 / 2026 / 2036
selon situation

CONTRÔLE SANITAIRE ET EXIGENCES DE QUALITÉ

Eaux destinées à la consommation

- Arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 (limites et références de qualité **des eaux brutes et des eaux destinées** à la consommation humaine - articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du CSP)
- Arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 modifié (programme de prélèvements et d'analyses CS pour les **eaux fournies par un réseau de distribution** - articles R. 1321-10, R. 1321-15 et R. 1321-16 du CSP)
- EDCH : Arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 21 novembre 2007 (modalités de prise en compte de la surveillance des EDCH dans le cadre du CS - article R. 1321-24 du CSP)

2024 pour suppression
de la 3^{ème} dérogation

MESURES DE GESTION CORRECTIVES

Eaux destinées à la consommation – Dérogation

Arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 25 novembre 2003 (modalités de demande de dérogation aux limites de qualité des EDCH à l'exclusion des eaux minérales naturelles pris en application des articles R. 1321-31 à R. 1321-36 du CSP)

Information des consommateurs

- Ordonnance n°2022-1611 du 22 décembre 2022 relative à l'accès et à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine
- Décret n°2022-1720 du 29 décembre 2022 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

- Ajout des PFAS obligatoire au 1^{er} janvier 2026
- Ajout de la notion de pertinence et sélection des pesticides et métabolites à intégrer au CS (instruction de décembre 2020)

PFAS : nouveau paramètre à intégrer

Qu'est-ce qu'un PFAS ?

- « Composés perfluorés » = large famille de substances chimiques (plusieurs centaines de molécules)
- **Fabrication dans les années 50** – Utilisation dans de nombreuses applications **industrielles** et produits de **consommation courante**
- **Risques sanitaires** : effets sur système immunitaire de l'enfant, fonctionnement hépatique, poids de naissance.
PFOA classé substance présumée toxique pour la reproduction humaine et PFOS classé substance suspectée d'être cancérogène pour l'homme (classification CLP)
- **Très persistants et résistants à la dégradation** : retrouvés dans tous les compartiments de l'environnement et dans la chaîne alimentaire

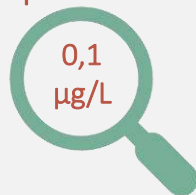
PFAS : nouveau paramètre à intégrer

Contexte réglementaire

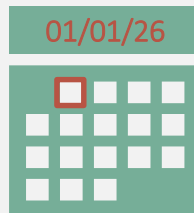


Directive européenne eau potable : intégration de 20 PFAS dans le CS

S'applique dès maintenant



Limite de qualité dans l'eau = 0,1 µg/L pour somme des 20



Obligation d'analyser les PFAS au 1^{er} janvier 2026



Pas de valeur sanitaire de gestion

Liste des 20 PFAS analysés

Acide perfluorodécanoïque (PFDA)	Acide perfluoro n-hexanoïque (PFHxA)
Acide perfluoro n-heptanoïque (PFHpA)	Acide perfluorohexanesulfonique (PFHxS)
Acide perfluoro n-nonanoïque (PFNA)	Acide perfluoro tridecanoïque (PFTrDA)
Acide perfluoro n-octanoïque (PFOA)	Acide perfluoro tridecane sulfonique (PFTrDS)
Acide perfluorooctane sulfonique (PFOS)	Acide perfluoropentane sulfonique (PFPS, PFPeS)
Acide perfluorodécanesulfonique (PFDS)	Acide perfluorononane sulfonique (PFNS)
Acide perfluoro undecanoïque (PFUnA, PFUnDA)	Acide perfluorododécane sulfonique (PFDoDS)
Acide perfluorobutane sulfonique (PFBS)	Acide perfluoro undecane sulfonique (PFUnDS)
Acide perfluoroheptane sulfonique (PFHpS)	Acide perfluoro n-pentanoïque (PFPA, PFPeA)
Acide perfluoro n-butanoïque (PFBA)	Acide perfluorododécanoïque (PFDoDA)

Métabolites de pesticides : nouveaux paramètres à intégrer

Qu'est-ce qu'un métabolite de pesticides ?

- Molécule issue de la dégradation d'une substance active que ce soit par voie biologique (microorganismes) ou physico-chimique (ex : hydrolyse, UV). Une molécule mère peut engendrer dans le milieu naturel un ou plusieurs métabolites.

Nouvelle notion sur la pertinence du métabolite

- « En application du code de la santé publique, pour les eaux destinées à la consommation humaine (EDCH), un métabolite de pesticide est jugé pertinent s'il possède une activité pesticide et certaines propriétés toxicologiques, pouvant entraîner un risque sanitaire inacceptable pour les consommateurs »

Métabolites de pesticides : nouveaux paramètres à intégrer

Contexte réglementaire

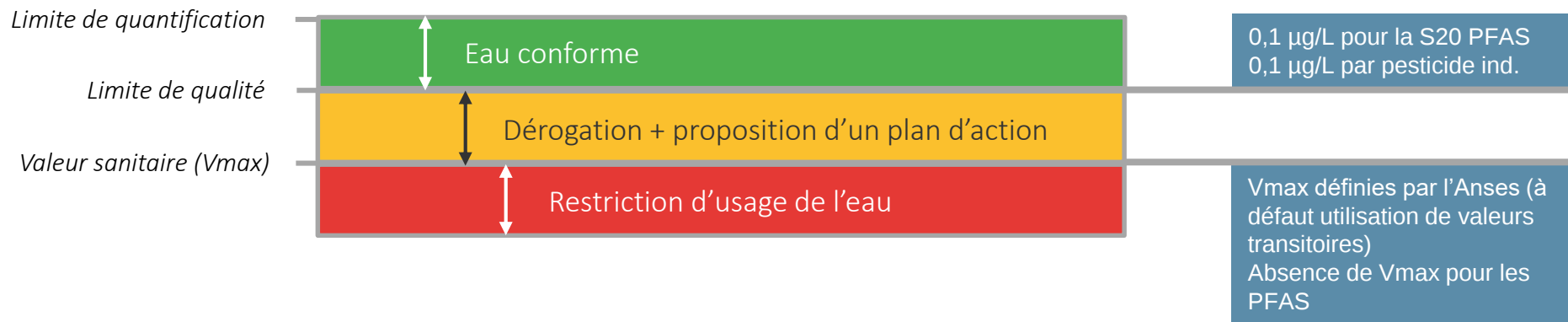
- Depuis le 1^{er} janvier 2024 en Ile-de-France : nouvelle liste établie en IdF avec 209 molécules d'intérêt sanitaire dont une trentaine de métabolites.
- 13 métabolites dont ceux de la chloridazone et du chlorothalonil sont étudiés dans le cadre d'une campagne exploratoire menée par l'ARS afin de caractériser la situation → Intégration au contrôle sanitaire depuis le 1^{er} janvier 2025

Usages

- Chloridazone : pesticide utilisé principalement dans la culture de betteraves jusqu'en décembre 2020
- Chlorothalonil : fongicide utilisé principalement dans la culture des céréales (maladies du blé et de l'orge) mais aussi sur les protéagineux (pois, féverole), pommes de terre et légumes → Jusqu'en mai 2020

Modalités de gestions en cas de dépassement

Généralités



Modalités de gestions en cas de dépassement

Métabolites de pesticides

Pour les métabolites pertinents :

- Limite de qualité dans l'eau = 0,1 µg/L; s'applique dès le 1^{er} janvier 2025
- Utilisation de valeurs de gestion sanitaires définies par l'Anses ou d'une valeur sanitaire transitoire
- Si concentration du métabolite pertinent entre LQ et VS : mise en place d'une dérogation

	Limite de qualité	Valeur sanitaire (V max)	Source de la valeur sanitaire
chloridazone desphényl	0,1 µg/L	11 µg/L	Avis ANSES du 25/07/2024
chloridazone méthyl desphényl	0,1 µg/L	110 µg/L	Avis ANSES du 25/07/2024
chlorothalonil R417888	0,1 µg/L	3 µg/L	Valeur sanitaire transitoire de l'UBA en l'absence de Vmax

Pour les métabolites non pertinents :

- Valeur indicative = 0,9 µg/L (chlorothalonil R471811)
- En cas de dépassement, des mesures correctives adaptées selon les cas, peuvent être demandées pour rétablir la qualité de l'eau par décision préfectorale sur avis de l'ARS, sans entrainer nécessairement de restriction d'utilisation de l'eau

Campagne exploratoire menée en Ile-de-France en 2024

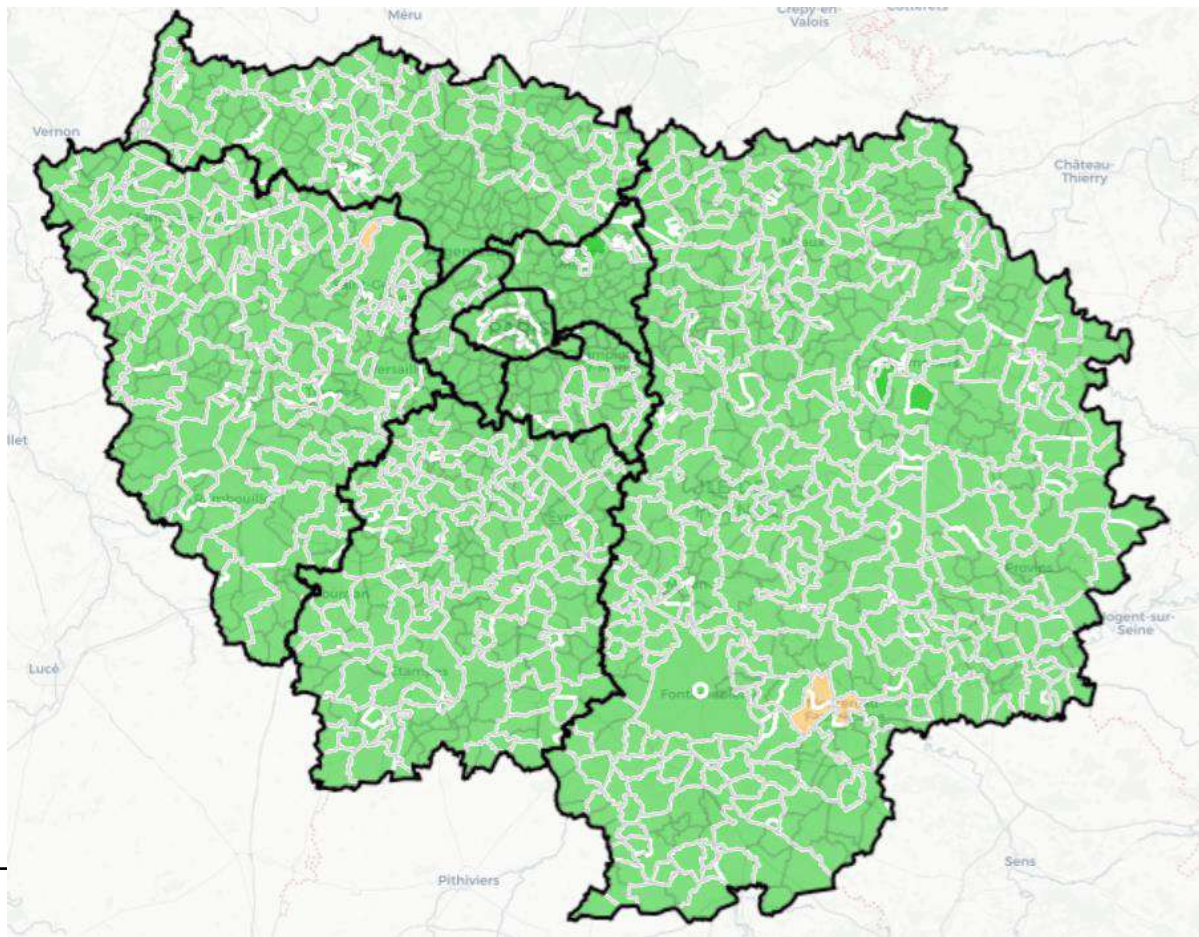
Objectifs et contexte

- Caractérisation de la situation vis-à-vis de la qualité en vue d'une intégration au contrôle sanitaire au 1^{er} janvier 2025 pour 13 métabolites de pesticides et au 1^{er} avril 2025 pour la somme des 20 PFAS

Mode opératoire

- 1 analyse par TTP (station de traitement) par trimestre
- Pour les PFAS : si > LQ : 0,1 µg/L : suivi renforcé avec 1 analyse mensuelle
- Communication des résultats : uniquement aux exploitants et aux collectivités
- Communication grand public :
 - mise en ligne des résultats PFAS sur site internet ARS IdF depuis décembre 2024 (<https://www.iledefrance.ars.sante.fr/surveillance-des-pfas-dans-leau-de-consommation-humaine-en-region-ile-de-france>)
 - communication sur les métabolites de pesticides prévue sur le site de l'ARS IdF

Résultats en cours de caractérisation



Résultats sur les métabolites de pesticides dans le 77

17 collectivités

		% des analyses NC pour le métabolite	% TTP concernées par une présence caractérisée du métabolite
	Nbre de prélèvements / Nbre TTP NC	689	40
	Chloridazone desphényl (P)	21,48% NC 148 analyses	82,5% 33 TTP
	Chloridazone méthyl desphényl (P)	10,89% NC 75 analyses	40% 16 TTP
	Chlorothalonil R417888 (P)	5,95% NC 41 analyses	17,5% 7 TTP
	Chlorothalonil R471811 (NP)	20,75% NC 143 analyses	45% 18 TTP

LQ < Résultats < Vmax

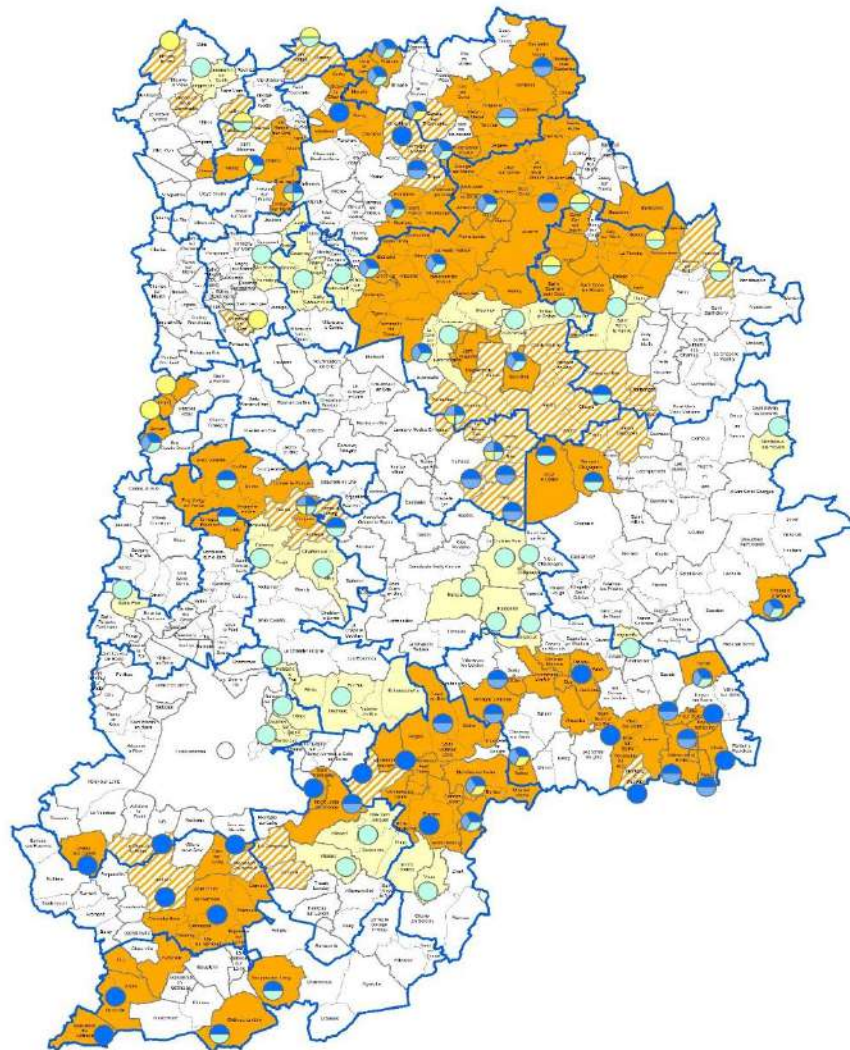
Etude 2024 réalisée sur les pesticides : chloridazone desphényl, Chloridazone méthyl desphényl, Chlorothalonil R417888 et Chlorothalonil R471811



-  Chloridazone desphényl
-  Chloridazone méthyl desphényl
-  Chlorothalonil R417888
-  Chlorothalonil R471811

-  Communes
-  Contour des UDI
-  Contour de EPCI

-  Conforme
-  Conforme avec dépassement du chlorothalonil R471811 (non pertinent)
-  Non conforme
-  Une seule valeur en dépassement ne permettant pas de caractériser la non-conformité



Suites données à la campagne exploratoire

- Sur les 17 collectivités, 9 ont été rencontrées (avec exploitants associés)
 - Objectifs : présentation des résultats, des conséquences réglementaires (demande de dérogations) et échanges sur les solutions envisagées

- **Demandes de dérogations à prévoir fin 2025**
 - Elaboration de dossiers par les collectivités avec proposition d'un plan d'action pour un retour à la normale
 - Instruction ARS en vue d'un arrêté préfectoral :
 - 17 collectivités
 - 40 TTP non conformes
 - 54 UDI concernées

Perspectives

Solutions envisagées

Les collectivités ont déjà entamé des réflexions pour un retour à la conformité à plus ou moins long terme

- Traitement au CAG
- Raccordement à une autre ressource / changement de débit pour dilution
- Abandon de la ressource et interconnexion avec une nouvelle ressource

Points de vigilance et difficultés remontées

- Financement des solutions
- Répercussions sur le prix de l'eau
- Arrêt ou diminution des investissements sur le réseau
- Interprétation des résultats → travail de communication/pédagogie à prévoir
- Délai court pour réflexion et mise en œuvre de la solution au regard de la période dérogatoire

Merci pour votre attention

FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins

LE SEDIF, UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC CENTENAIRE

Le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF) est un établissement public créé en 1923, responsable du service public de l'eau potable pour le compte des communes ou intercommunalités franciliennes qui y adhèrent.

PRODUIRE	
3 usines principales traitant l'eau de la Seine, de la Marne et de l'Oise	5 usines à puits traitant des eaux souterraines
97 % d'eau produite à partir des cours d'eau	755 000 mètres cubes par jour = 300 piscines olympiques



SEDIF
SERVICE PUBLIC DE L'EAU

DISTRIBUER		
91 cuves dans les réservoirs	43 stations de pompage	Près de 8 000 km de canalisations
91,60 % de rendement de réseau		

DESSERVIR	
4 millions d'usagers	540 000 abonnés
133 communes adhérentes sur 7 départements	

SURVEILLER	
422 000 analyses qualité par an	80 paramètres surveillés
PRISE DE LA COMPÉTENCE GESTION ET PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE	



FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins



FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins

PRÉSENTATION XII^e PROGRAMME DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE



Vincent GRAFFIN

*Directeur Territorial Seine
Francilienne à l'AESN*



Le Programme EAU, CLIMAT & BIODIVERSITÉ 2025-2030

Conditions générales

CHAPITRE A

Améliorer l'assainissement des collectivités et accompagner la gestion des eaux de pluie

RENFORCÉ

CHAPITRE B

Accompagner la réduction des pressions des acteurs économiques (hors agriculture)

CHAPITRE C

Accompagner la transition agricole pour l'eau

CHAPITRE D

Préserver la ressource pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable

CHAPITRE E

Favoriser la sobriété et réduire les prélèvements pour tous les usages – Gestion quantitative

NOUVEAU

CHAPITRE F

Restaurer la nature : mieux préserver et valoriser les écosystèmes et la biodiversité associée, prévenir les risques naturels

RENFORCÉ

CHAPITRE G

Acquérir les connaissances sur les milieux aquatiques, les milieux marins et leur biodiversité

CHAPITRE H

Mobiliser les acteurs et les territoires

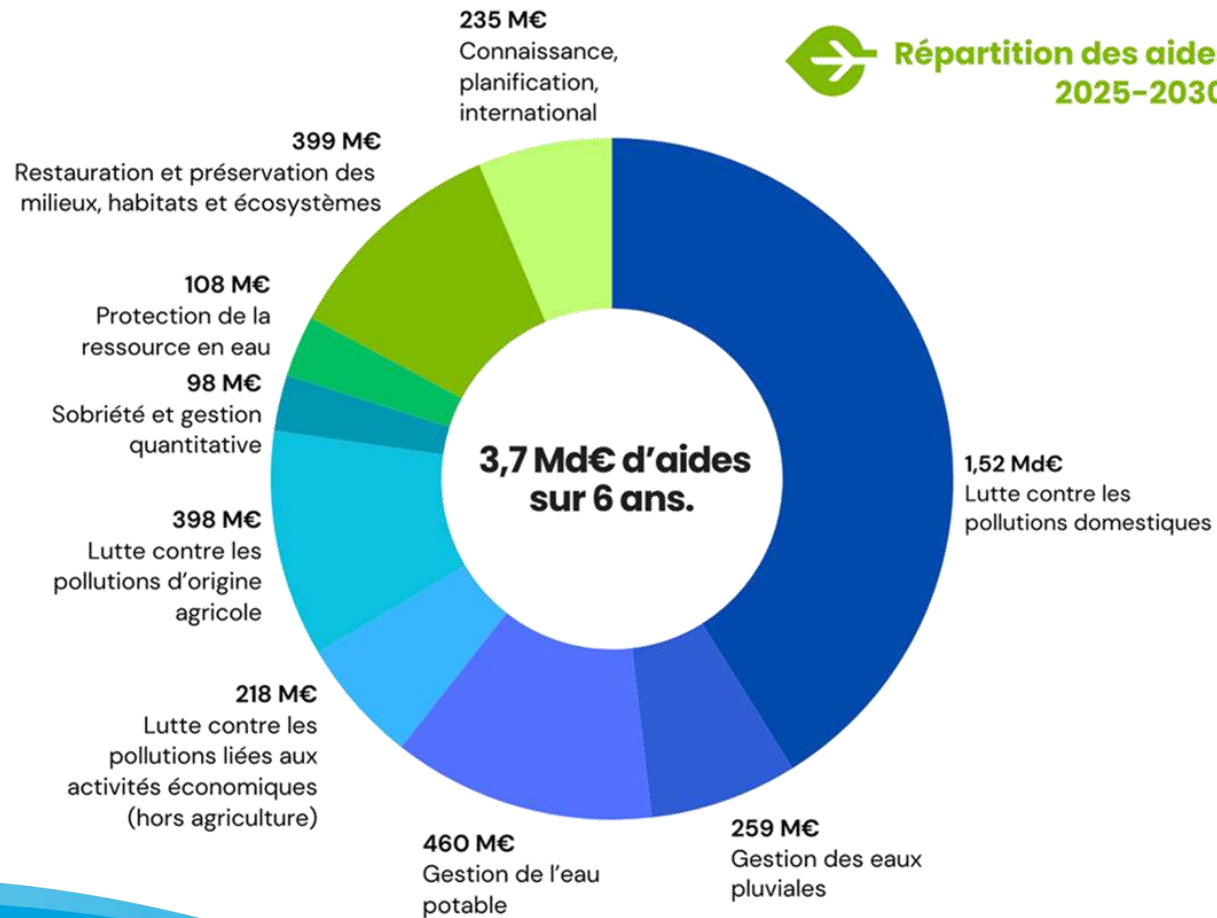
Objectifs de la réforme : des redevances plus incitatives et mieux réparties



Loi de finances 2024 / Application en 2025



Répartition des aides 2025-2030



SIX GRANDES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

- Renforcer l'ensemble des actions permettant de favoriser la sobriété en eau et de réduire les prélèvements pour tous les usages
- Préserver la ressource pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable
- Accompagner la transition agricole pour l'eau
- Reconquérir la biodiversité
- Atteindre les objectifs fixés dans le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE)
- Mobiliser les acteurs et assurer la solidarité entre les territoires



NIVEAUX D'AIDE

Nature de l'opération Station d'épuration	Taux d'aide max S = subvention A = avance
Études générales ou d'aide à la décision	S 80 %
Études rattachées aux travaux Création, reconstruction et modernisation d'ouvrages collectifs de traitement Zone de rejet végétalisée	S 30 % + A 20 % S 60 % + A 20 % si travaux prioritaires
Assainissement – Travaux d'urgence	A 40 %

Nature de l'opération Réseau	Taux d'aide ou montant d'aide max S = subvention A = avance
Études rattachées aux travaux	S 30 % + A 20 % S 60 % + A 20 % si travaux prioritaires
Travaux en domaine public	S 30 % + A 20 % S 60 % + A 20 % si travaux prioritaires
Travaux en domaine privé IdF	-Particuliers : de 5000 € à 5900 € -Immeubles, bailleurs sociaux et bâtiments publics : 500 €/EH à 590 €/EH -Déconnexion des eaux pluviales : 1000 €
Assainissement – Travaux d'urgence	A 40 %
Collecte séparative des urines	S 80%

Nature de l'opération Assainissement non collectif	Taux d'aide max S = subvention
Études de filière	S 80 %
Travaux	Forfait de 7200 €/installation
Animation	Forfait de 350 €/installation

Synthèse

ELIGIBILITE

Gain environnemental
Encadrement communautaire
Pas de mise en demeure

ETUDES

De 60 à 80%
Selon la taille des entreprises

TRAVAUX

De 40 à 90%
Selon la taille des entreprises
et nature des travaux

AGIR POUR UNE MEILLEURE GESTION DE L'EAU



TRAITER

Les émissions de micropolluants (métaux, plastifiants...) et de macropolluants (matière organique...) perturbent les milieux et notre santé. L'Agence de l'eau soutient :

- les dispositifs d'épuration ;
- les changements de process...

INFILTRER

L'imperméabilisation croissante des sols a des conséquences sur le cycle de l'eau, mais aussi sur notre qualité de vie. L'Agence de l'eau soutient :

- la déconnexion des eaux pluviales ;
- la désimperméabilisation...

ÉCONOMISER

La réduction des consommations et des fuites contribuent fortement à laisser plus d'eau disponible dans les cours d'eau et nappes. L'Agence de l'eau soutient :

- le recyclage des eaux en interne ;
- les changements de process...

ÉVITER

La survenue d'un accident sur site constitue aussi un risque pour l'environnement. L'Agence de l'eau soutient :

- la sécurisation des stockages ;
- les dispositifs préventifs...

MAIS AUSSI MESURER, VALORISER, INNOVER...

12e PROGRAMME | C/ ACCOMPAGNER LA TRANSITION AGRICOLE POUR L'EAU

Accompagnement aux changements de pratiques et de systèmes

Investissements en faveur de la réduction des pollutions diffuses

Indemnités pour changements de pratiques et de systèmes

Territoires à enjeux : Aires d'Alimentation de Captages, BV à enjeu érosion ruissellement, BV à enjeu protection des milieux aquatiques et humides

BNI : Agriculture biologique, herbe/prairies, bois de haies, chanvre, sarrasin, luzerne, sainfoin, miscanthus, switchgrass, taillis courte et très courte rotation

Animation sectorielle

Jusqu'à 80%

Supralocale, lien avec territoires à enjeux, pluriannuelle

Régie (0,25 ETP)
Ou prestation

Accompagnement technique

Jusqu'à 80%

Groupes 30 000, CICC, diagnostics d'exploitation, etc

Instruction au fil de l'eau ou via AAP régional (Ecophyto)

Dans le cadre d'une démarche territoriale

Etudes, expérimentations

Jusqu'à 80%

Préfiguration PSE, filières BNI, suivi de pression (REH), pratiques agronomiques, etc

Au solde, transmission et valorisation des résultats

Formation, sensibilisation, communication

Jusqu'à 80%

Lien avec territoires et enjeux prioritaires

Possible hors opération d'animation

Implantation de cultures pluriannuelles, de boisements

Taux encadré par l'encadrement communautaire

Agroforesterie, miscanthus, prairies, etc

Dans le cadre d'une démarche territoriale

Compatibilité avec la préservation de la ressource en eau

Matériel de substitution à l'utilisation de produits phytosanitaires et réduction des effluents d'élevage

Taux encadré par l'encadrement communautaire

Matériel de gestion de l'herbe, désherbage mécanique, etc

Via AAP régional (PSN ou AESN) : tout bassin
Ou
Instruction au fil de l'eau : zonage prioritaire, démarche territoriale

Investissements filières BNI

Taux encadré par l'encadrement communautaire

Transformation, commercialisation

Au solde, 25% des agriculteurs concernés par le projet ont au moins une parcelle en territoire à enjeux

Paiements pour services environnementaux

Territoire à enjeux : captages, zones humides, herbe, etc

Financement partiel des collectivités possible

Dans le cadre d'une démarche territoriale

Mesures agroenvironnementales et climatiques

Dans le cadre de PAEC eau, biodiversité, zones humides

Cadre PSN

Conversion à l'agriculture biologique

Financement AESN sur l'ensemble du bassin

12e PROGRAMME|

D/ PRESERVER LA RESSOURCE POUR SECURISER L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

PRESERVER LA QUALITE DE LA RESSOURCE EN EAU DES CAPTAGES ET POINTS DE PRELEVEMENT POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

NIVEAUX D' AIDE

AMELIORER LES OUVRAGES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

Nature de l'opération	Taux d'aide max S = subvention A = avance
Études générales en eau potable	S 80 %
Études rattachées aux travaux	S 40 % ou S 60 % si prioritaire
Travaux en eau potable	S 40 % ou S 60 % si prioritaire
Mesures d'urgence en eau potable	A 40 %
Travaux de rebouchage, requalification ou sécurisation des forages à risque en vue de la protection de la ressource.	S 80 %

Nature de l'opération	Taux d'aide max S = subvention avance A =
Études de préservation de la ressource (AAC, volet ressource du PGSSE, études de stratégie et de maîtrise foncières, investigations complémentaires, assistance à maîtrise d'ouvrage...) Études préalables aux DUP Dispositifs de surveillance renforcée de la qualité Indemnisation de servitudes prescrites par les DUP des captages Animation pour la préservation de la ressource	S 80 %
Travaux dans le cadre de DUP hors mise en conformité des cuves à fioul enterrées	S 40% ou selon chapitre mobilisé
Mise en conformité des anciennes cuves à fioul enterrées (suppression ou neutralisation)	Forfait de 900€ par cuve
Aménagements et investissements nécessaires à la gestion pérenne des terrains à très bas niveau d'impact sur l'eau Acquisition foncière et frais annexes	S 80% + A 20%
Mise en réserve foncière : acquisition	A 100%
Mise en réserve foncière : frais de portage et de gestion	S 100%
Echange parcellaire Contractualisation (ORE, frais)	S 80%



ARTICULATION DES AIDES À LA SOBRIÉTÉ

Gouvernance

- Instances de dialogue : études, animation
- PTGE : études, animation, conseil, formation, communication

Connaissance des prélèvements

- Études volumes prélevables, études hors périodes de basses eaux
- Télécompteurs – études et équipement

Sobriété en eau - Collectivités

- Investissements pour la réduction des prélèvements et de la consommation des collectivités
- Sensibilisation, information, formation et animation auprès des particuliers et gestionnaires d'immeubles (dont kits hydro-économes)
- Lutte contre les fuites en réseaux de distribution d'eau potable

Sobriété en eau – activités économiques

- Mise en place de technologies propres, recyclage (pour la récupération des eaux de pluie voir diapositive concernée)
- Modification des approvisionnements par une ressource de qualité moindre pour autant qu'ils ne présentent pas d'enjeu quantitatif ni qualitatif pour la ressource

Sobriété en eau – agriculture

- Études et expérimentations
- Actions mettant en œuvre des solutions fondées sur la nature
- Diagnostic global d'exploitation et conseil en sobriété et irrigation
- Investissements hydro-économes (sondes, outils d'aide à la décision, matériel d'irrigation)
- Retenues de substitution à vocation agricole (ou multi-usage dont agricole)
- Déplacements de forages

Recours aux eaux non conventionnelles (pour chaque usage)

- Études, dont études d'opportunité
- Traitement, stockage, transfert < 2km

Conditions communes
à tous types d'aides

Actions issues d'une réflexion globale basée sur :

Solidarité
amont-aval

Solidarité rive
droite-rive
gauche

Bonne connaissance du bassin
versant (SAGE, contrats à une
échelle pertinente)

Animation

Élaboration ou
révision d'une
SLGRI

Ou

Animation
prévention des
inondations dans
le cadre d'un
contrat de territoire
ou d'un SAGE
(uniquement si
approche SFN)

Restauration des zones d'expansion de crues

Mise en avant
d'aménagements
à l'échelle du
bassin versant
basés sur des
solutions fondées
sur la nature

Acquisitions foncières

Stratégie foncière
(délibération)
Sur zones
humides, milieux
connectés

Indemnisations

Contrat de l'ORE

OU

- Arrêté de servitude
d'utilité publique pour
la surinondation
- Protocole
d'indemnisation
agricole lié à la
surinondation

Changements de pratiques agricoles (MAEC, PSE...)

- Dans le cadre
d'une démarche
territoriale
- En lien avec un
territoire à enjeux

- Démarche territoriale à l'échelle du bassin versant
- Réduire les risques de ruissellement, d'érosion et de transfert des polluants et des sédiments vers les ressources en eau, les milieux aquatiques et humides et les zones sensibles à la pollution microbologique.

Hydraulique douce (HD)**S 80 %**

- Uniquement des essences locales ou de territoires limitrophes
- Indemnisations relatives à des servitudes pour pérenniser les aménagements

Identification à terme des éléments de trame verte et bleue (en particulier les haies) dans le PLUi.

Transmettre les couches SIG des haies à l'agence ou à la banque de données nationale.

Hydraulique structurante (HS)**S 40 %**

- Uniquement si pas d'autre solution pertinente et en complément d'aménagements HD
- Programmation conjointe de l'ensemble des travaux HS et HD

FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins

RETOUR D'EXPÉRIENCE

LA GESTION DU RUISSELLEMENT SUR LE
BASSIN DE LA NONETTE PAR LE SYNDICAT
INTERDÉPARTEMENTAL DU SAGE DE LA
NONETTE (SISN)



Valentin DEFOREST

Technicien bassin versant au SISN

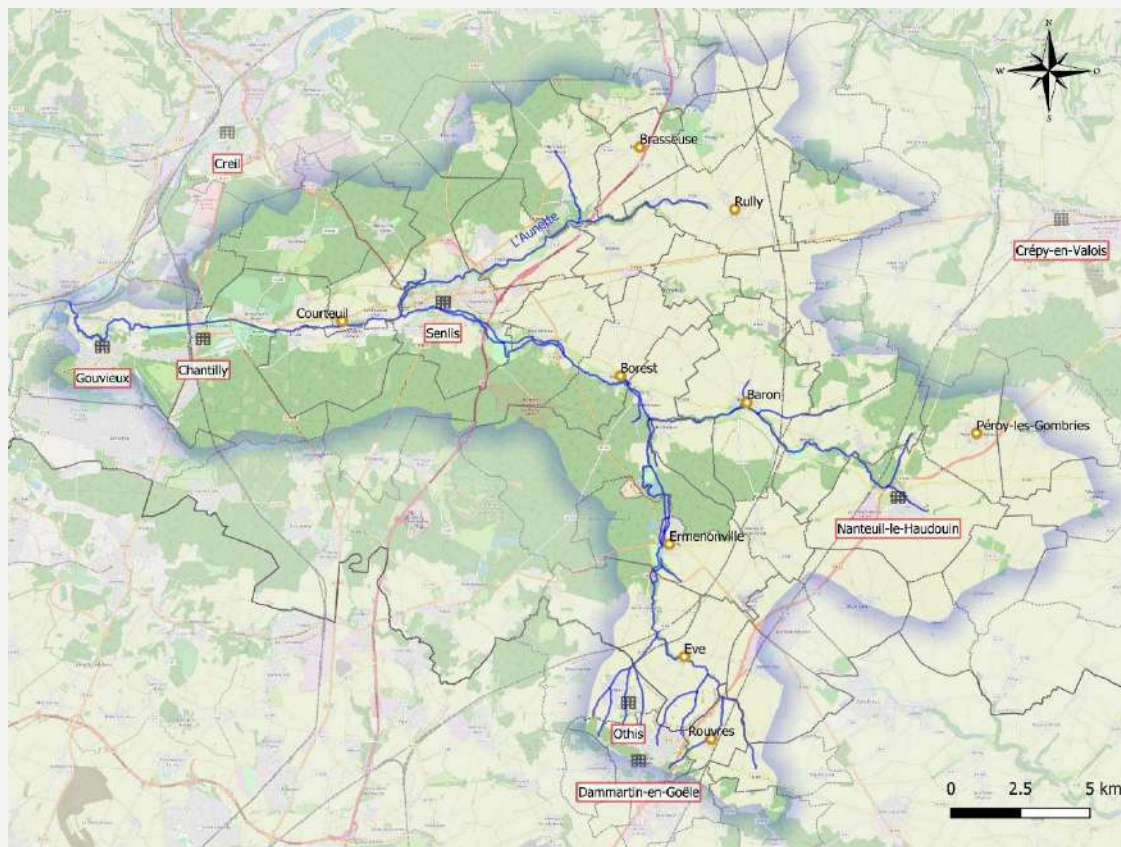
LUTTE CONTRE LE RUISSELLEMENT ET L'ÉROSION DES SOLS SUR LE BASSIN VERSANT DE LA NONETTE

Forum de l'eau 2025 – Seine et Marne
06 / 06 / 2025





PRÉSENTATION DU S.I.S.N.



LE BASSIN VERSANT DE LA NONETTE

- ❖ 410 km²
- ❖ 51 communes : 45 dans l'Oise et 6 en Seine-et-Marne
- ❖ 76 000 habitants
- ❖ 120 km de cours d'eau

LES COMPÉTENCES DU S.I.S.N.



Gestion des milieux aquatiques GEMA

- Dans l'objectif d'Intérêt Général de l'atteinte du bon état écologique des masses d'eau imposé par la Directive Cadre sur l'Eau
- L'entretien courant reste à la charge du propriétaire riverain imposé par la loi
- Conseil et sensibilisation des riverains



Animation du SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau

- Outil réglementaire opposable aux documents d'urbanisme et aux tiers
- Outil stratégique et pédagogique de la gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant
 - Fixe les objectifs généraux de gestion quantitative et qualitative de l'Eau
 - Coordonne les actions sur le territoire et accompagne les collectivités et porteurs de projets



LE RUISSSELLEMENT ET LE SAGE DE LA NONETTE

LES ENJEUX DU SAGE DE LA NONETTE



1.
Faire vivre le
SAGE

2.
Améliorer la
qualité des
eaux
superficielles
et
souterraines

3.
Protéger et
restaurer les
milieux
naturels et
aquatiques

4.
Maîtriser les
ruissellements
et lutter
contre les
risques
d'inondation

5.
Garantir un
équilibre
quantitatif
entre les
usages et les
milieux

ENJEU 4 : MAITRISER LES RUISSELLEMENTS ET LUTTER CONTRE LES RISQUES D'INONDATION

4 objectifs :

- Limiter le ruissellement et l'érosion des sols
- Développer une gestion des eaux pluviales en zone urbaine
- Lutter contre les risques d'inondation
- Gérer les ouvrages hydrauliques



ENJEU 4 : MAÎTRISER LES RUISSELLEMENTS ET LUTTER CONTRE LES RISQUES D'INONDATION



ENJEU 4 : MAÎTRISER LES RUISSELLEMENTS ET LUTTER CONTRE LES RISQUES D'INONDATION

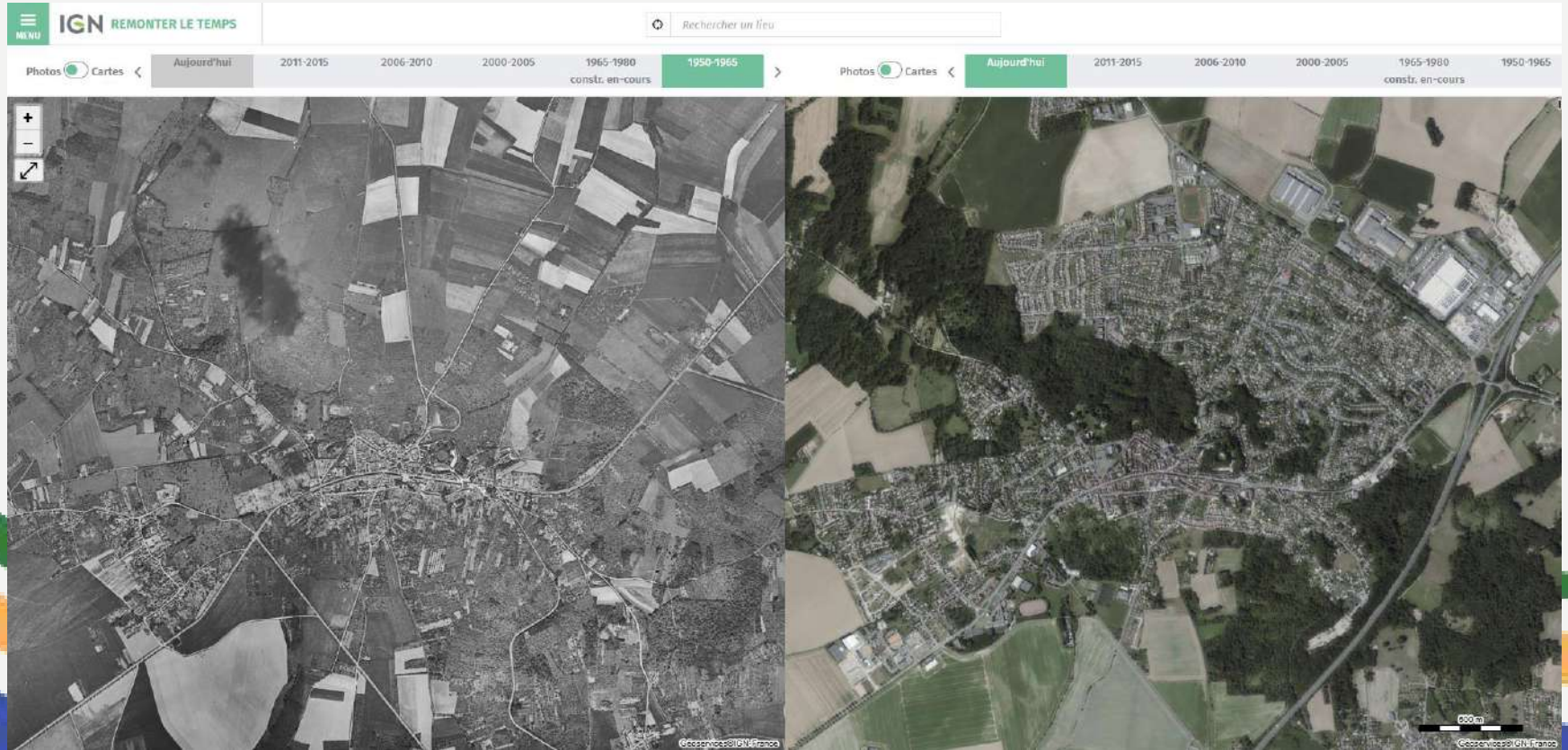


ENJEU 4 : MAÎTRISER LES RUISSELLEMENTS ET LUTTER CONTRE LES RISQUES D'INONDATION



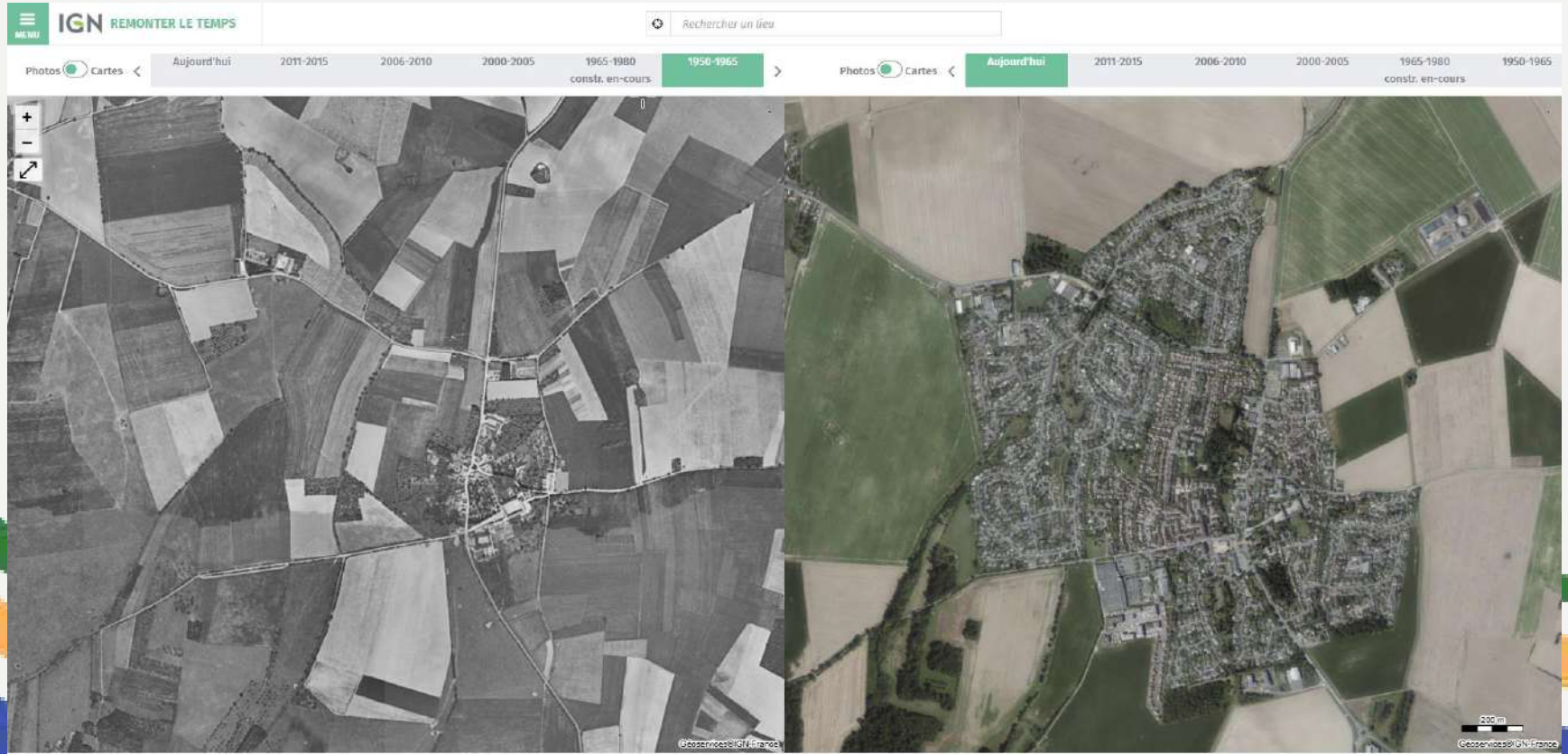
HISTORIQUE DU TERRITOIRE

Urbanisation (Dammartin-en-Goële)



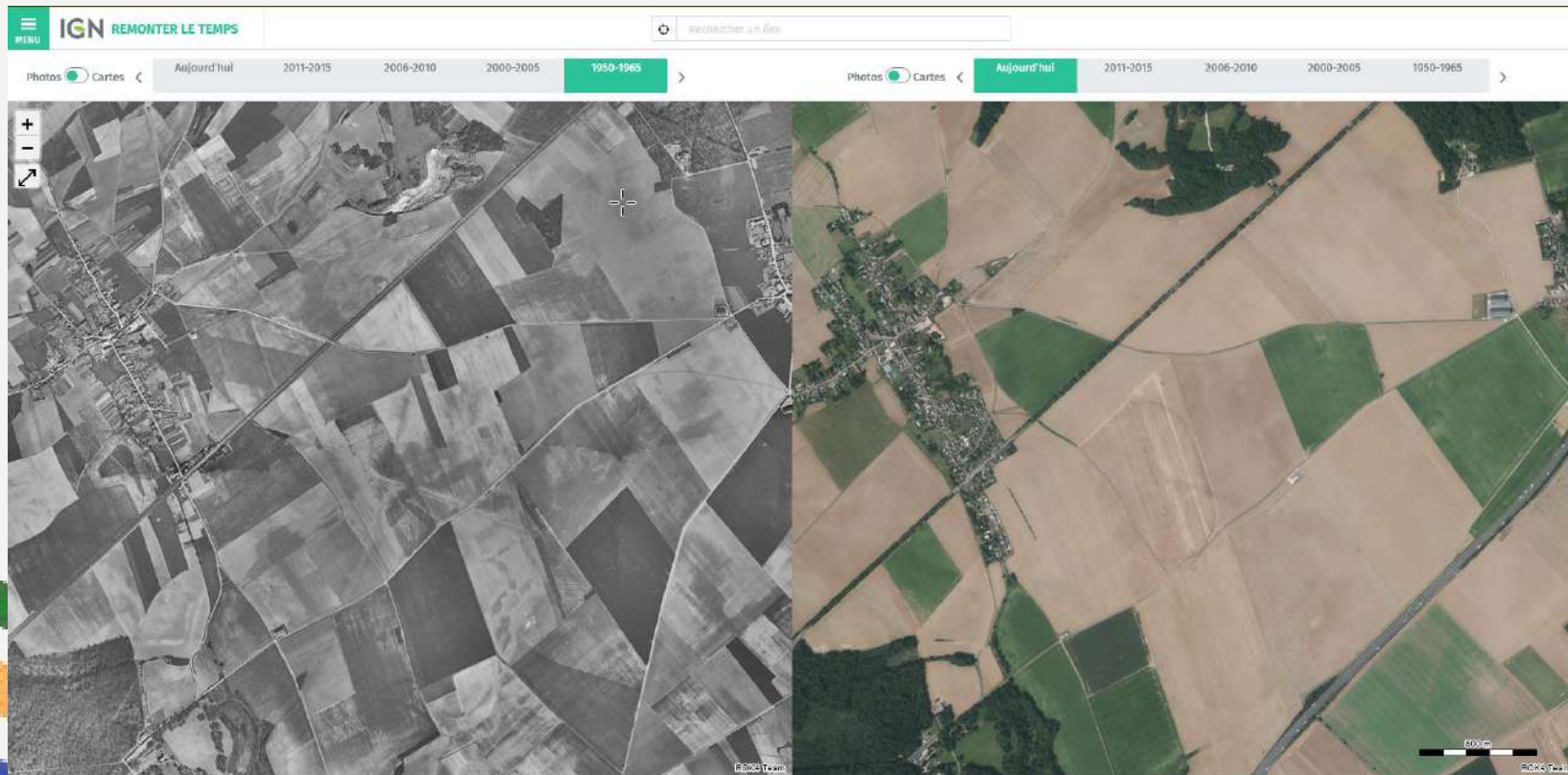
HISTORIQUE DU TERRITOIRE

Urbanisation (Othis)



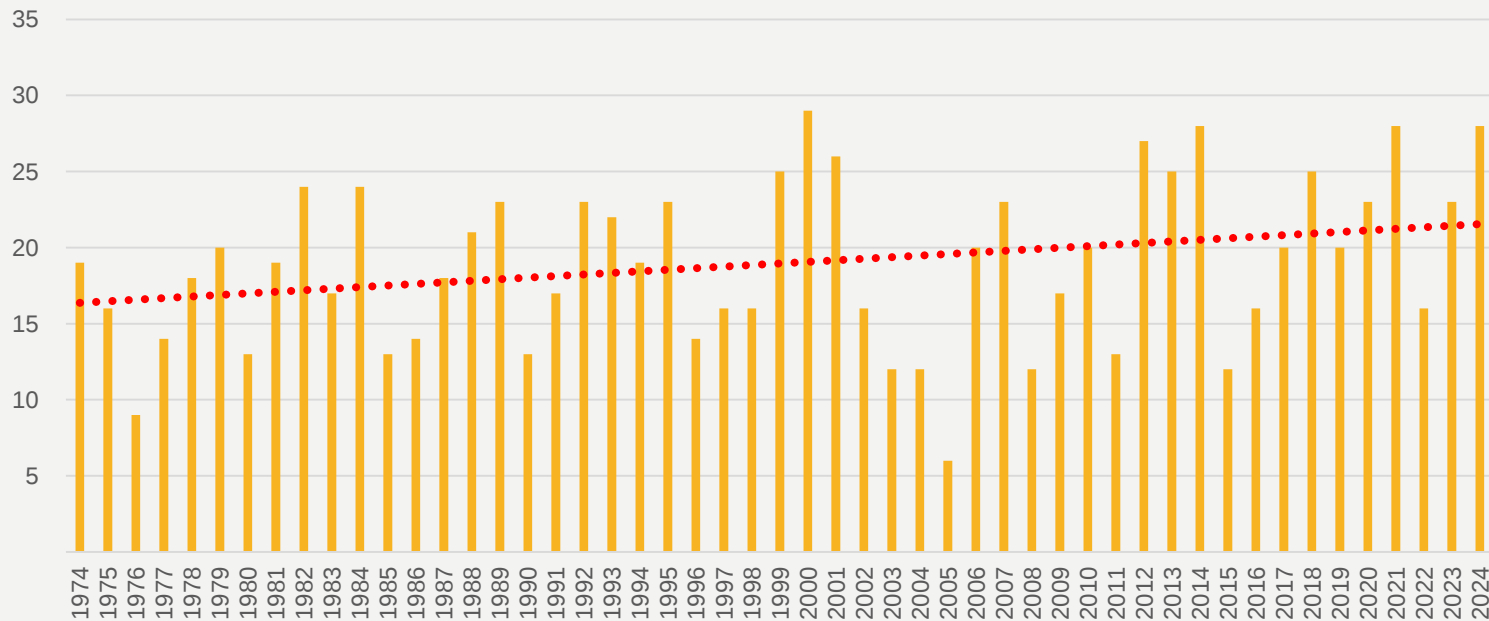
HISTORIQUE DU TERRITOIRE

Remembrement agricole



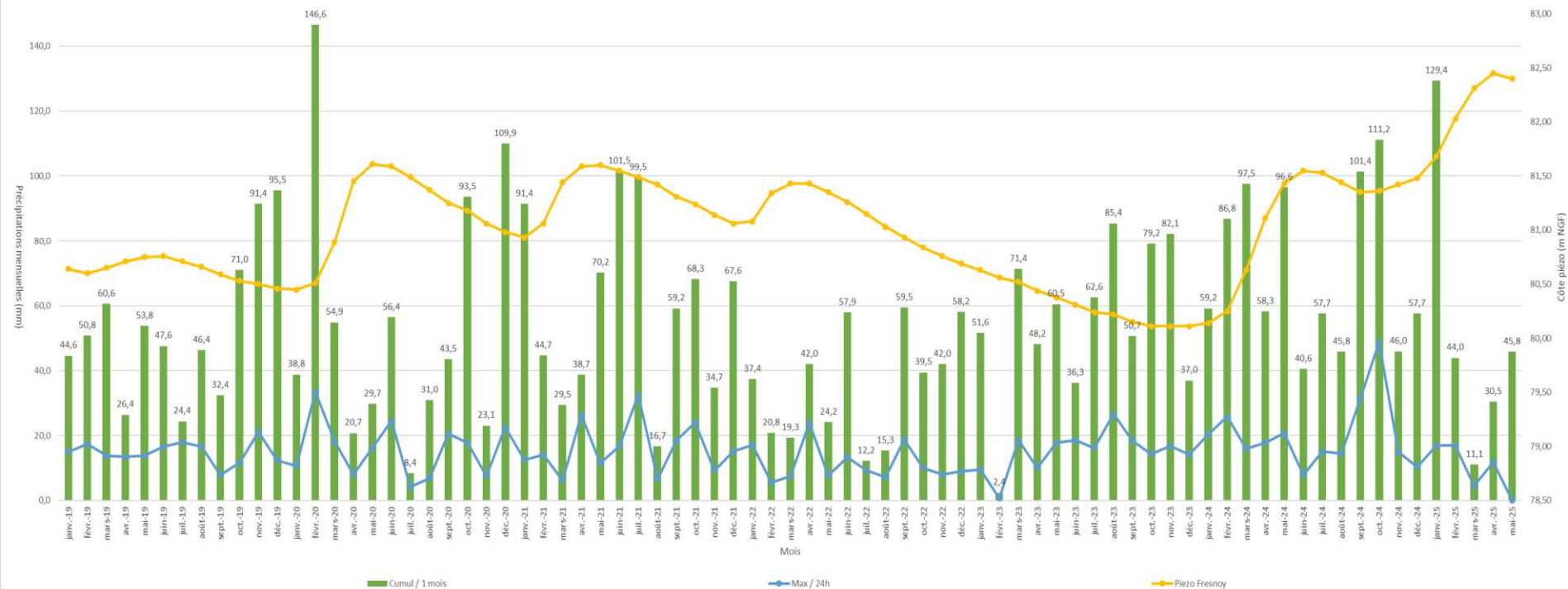
SUIVI DES PRÉCIPITATIONS SUR LE TERRITOIRE

Pluviomètre météo france - Roissy en France
Nombre de jours > 10 mm

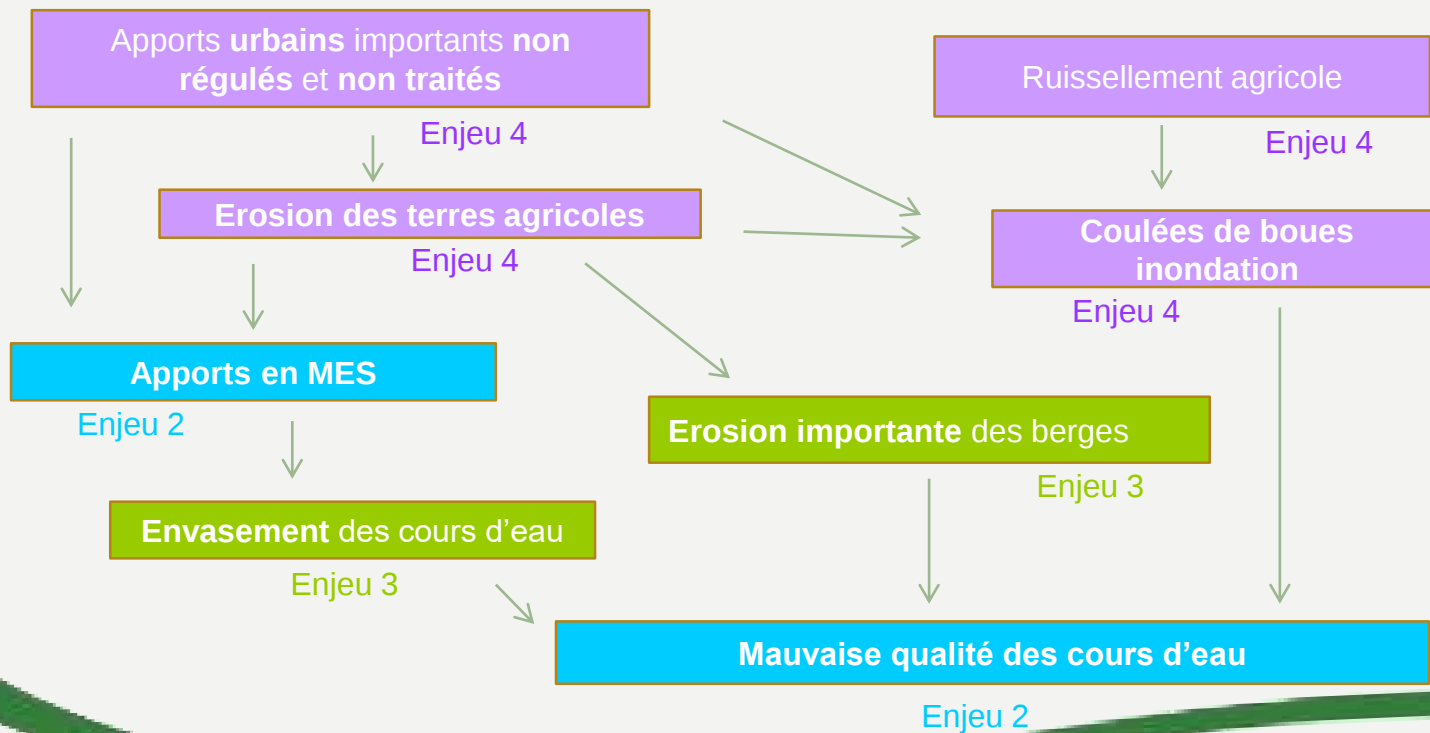


SUIVI DES PRÉCIPITATIONS SUR LE TERRITOIRE

Pluviométrie 2019 - 2025 - BV Nonette



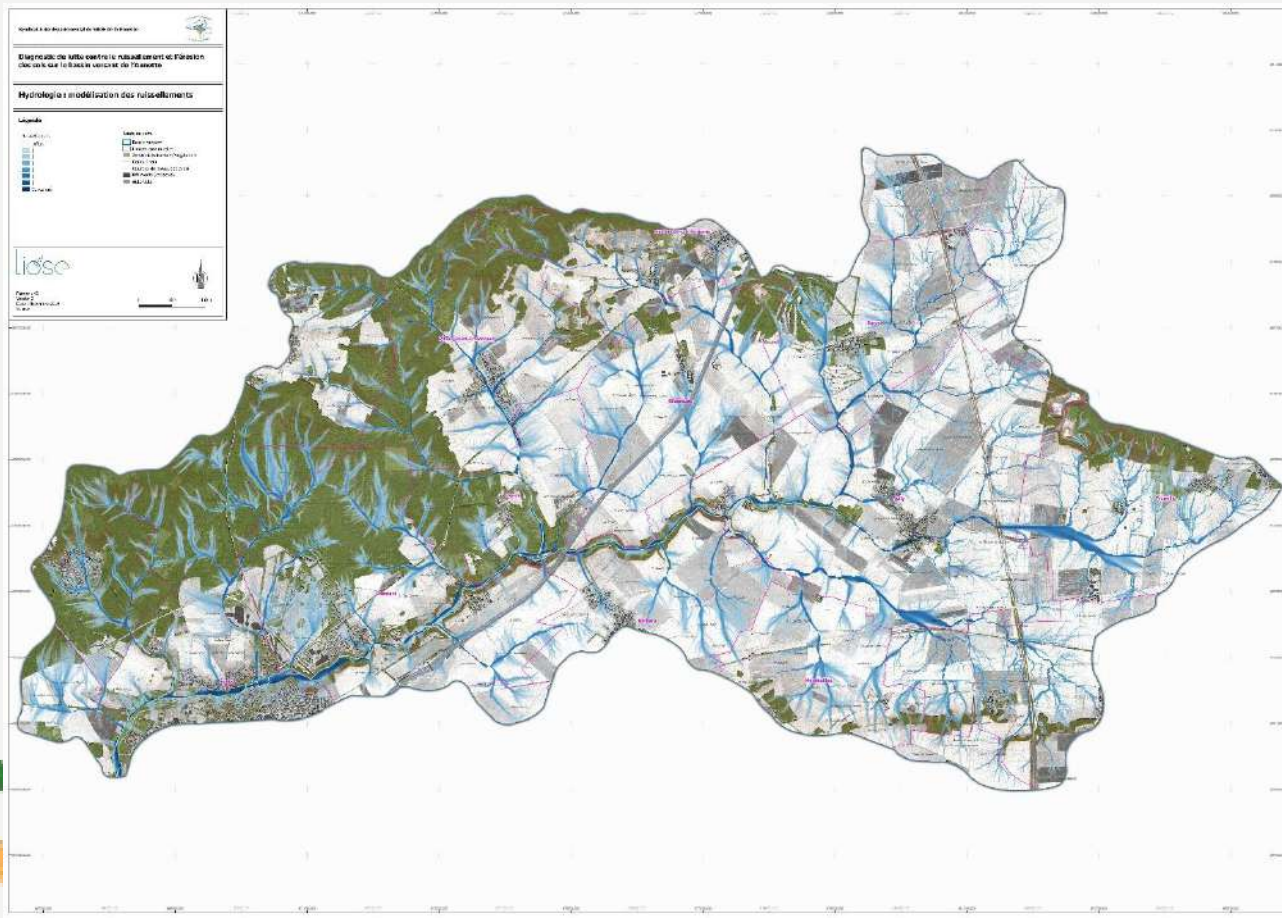
DIAGNOSTIC DES RUISSELLEMENTS

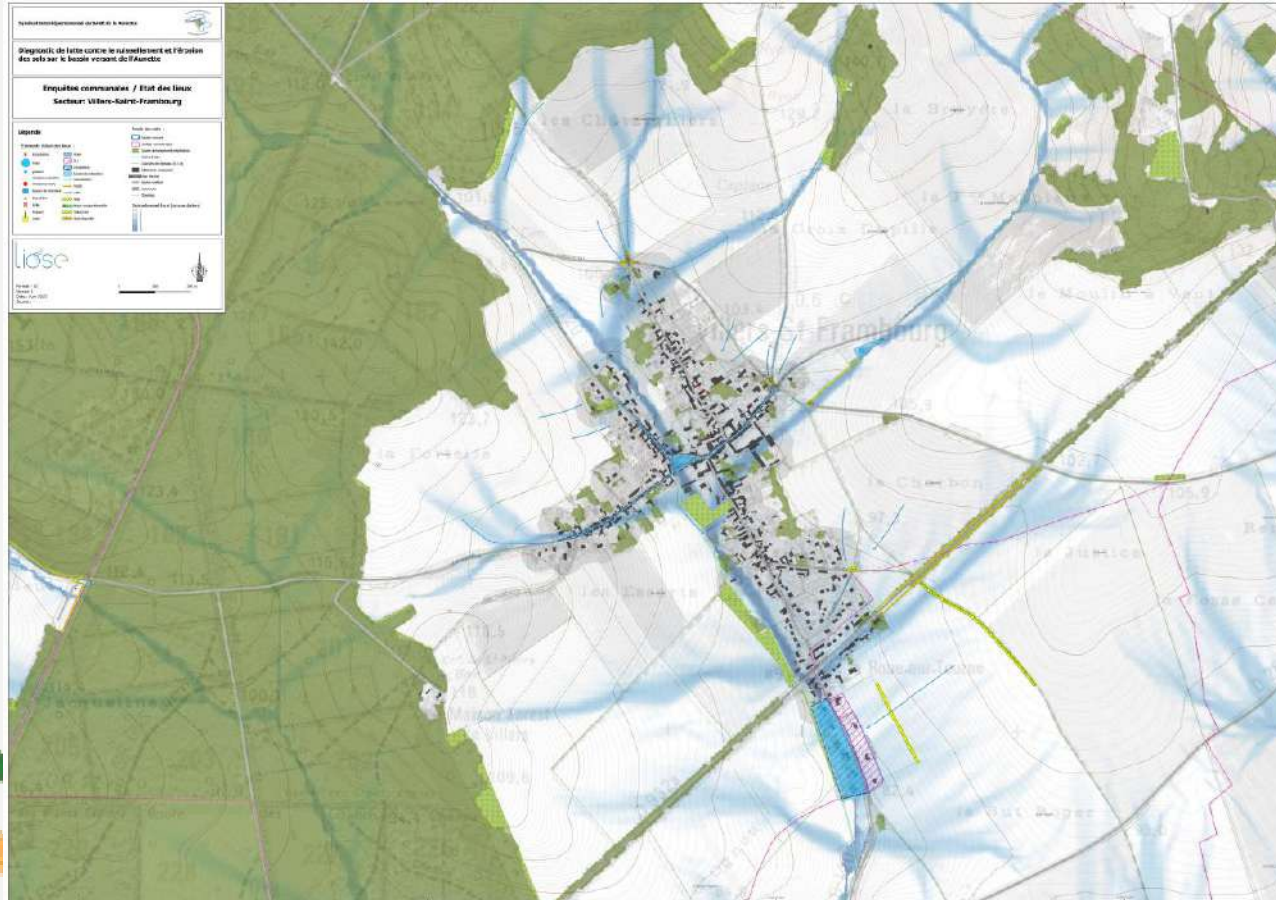




RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DE RUISSELLEMENT

DIAGNOSTIC DES RUISSELLEMENTS







CONCERTATION

- Rencontre avec les élus de chaque commune (état des lieux)
- Rencontre avec les agriculteurs de manière individuelle
- Présentation des résultats du diagnostic de l'étude
- Présentation de la suite de l'étude



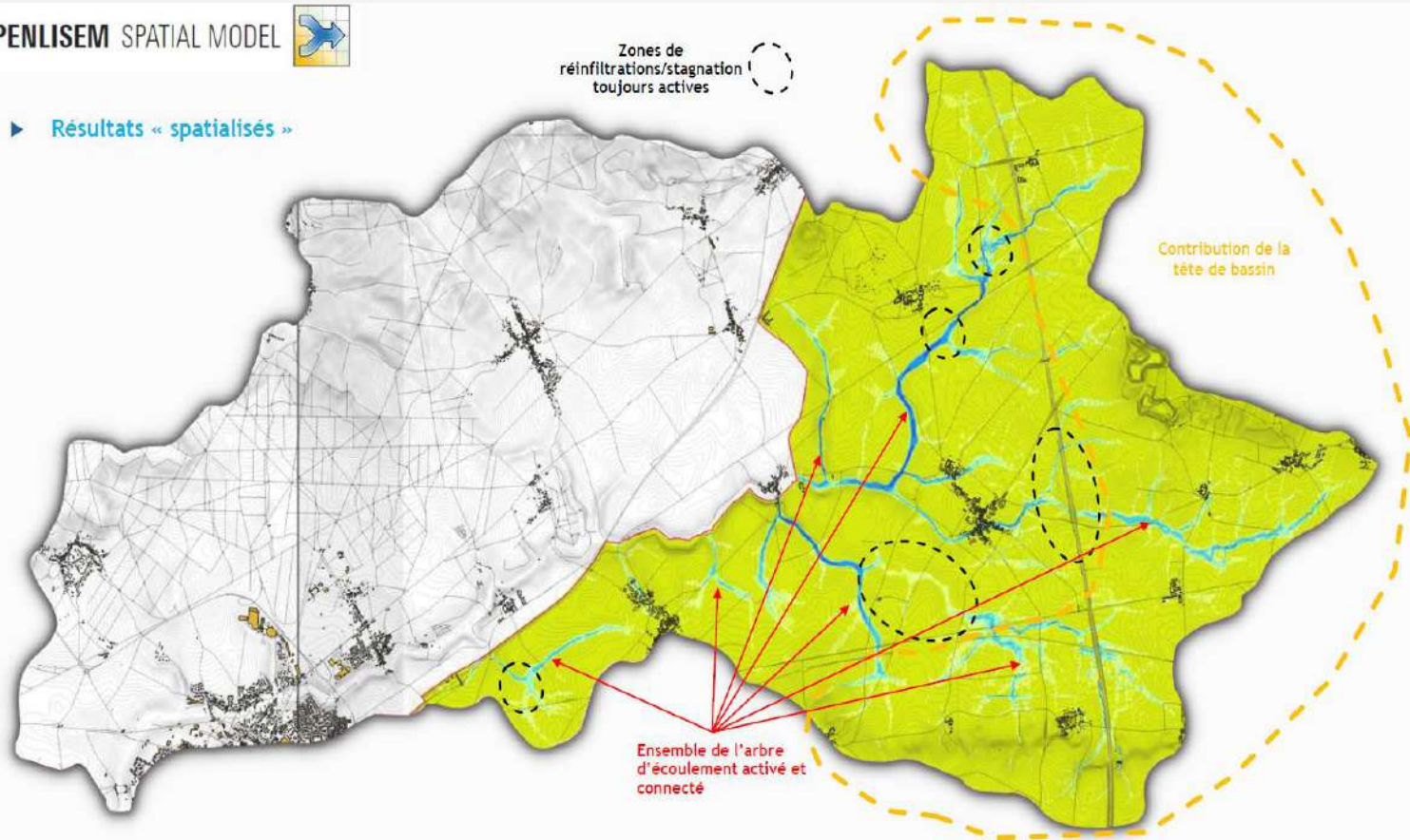
MODÉLISATION DES RUISSELLEMENTS

OPENLISEM SPATIAL MODEL

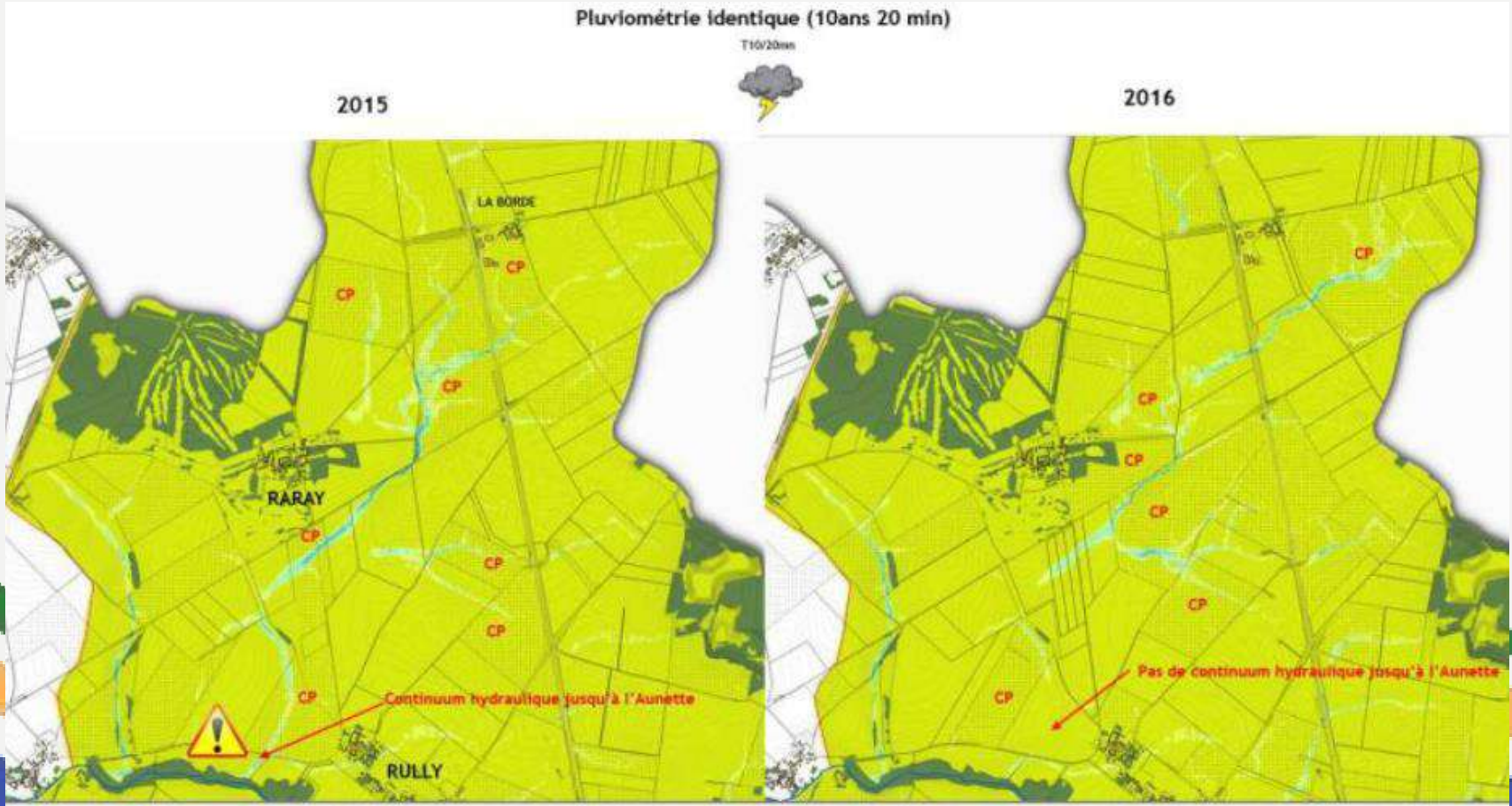


► Résultats « spatialisés »

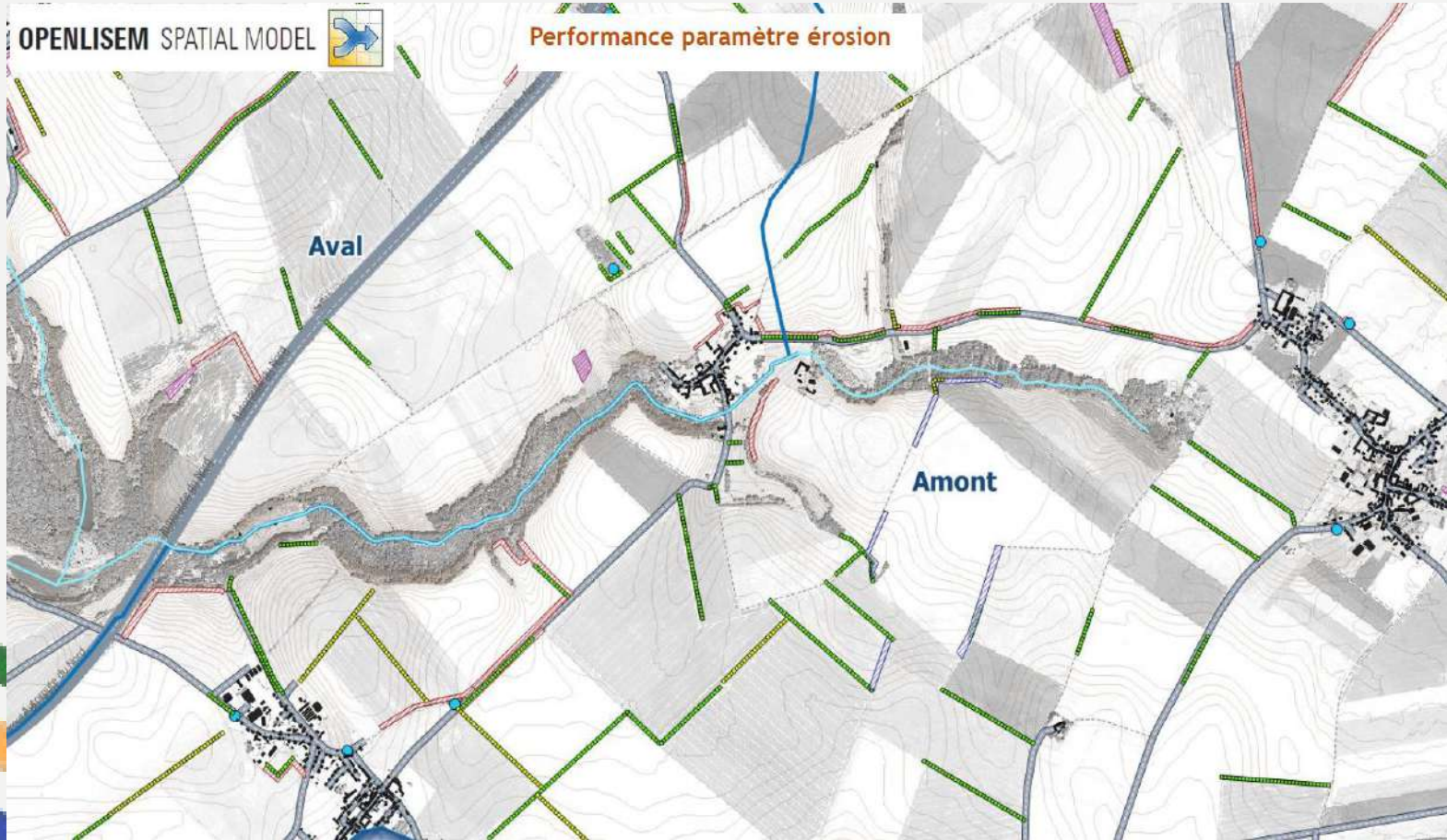
Zones de
réinfiltrations/stagnation
toujours actives



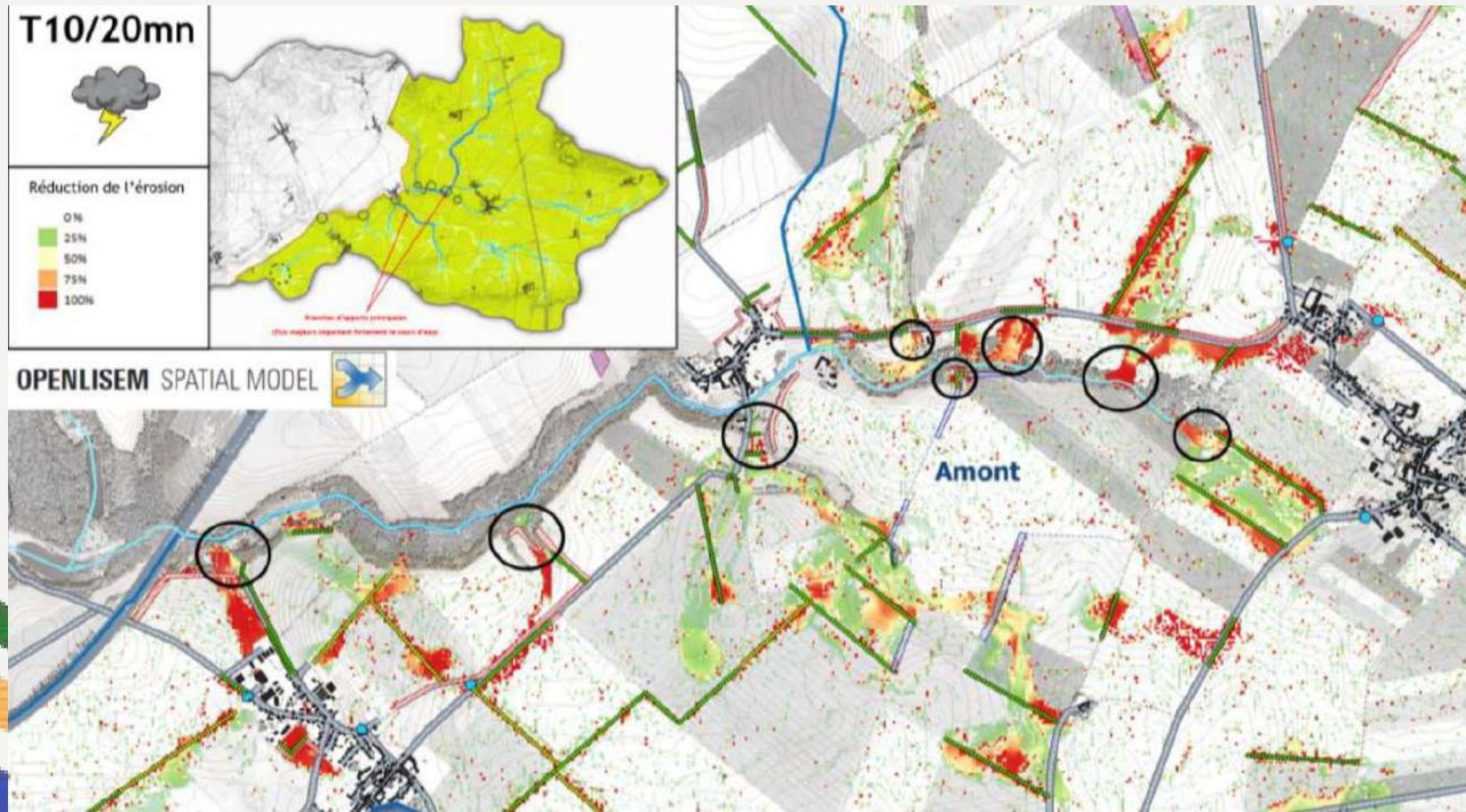
MODÉLISATION DES RUISSELLEMENTS



PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENTS



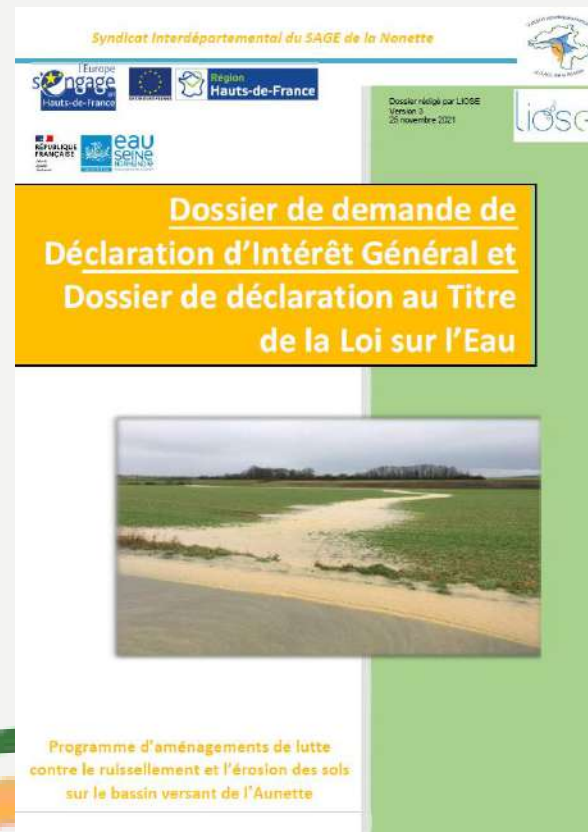
PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENTS



DÉCLARATION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

La Déclaration d'Intérêt Général (D.I.G.) est une obligation lorsqu'un maître d'ouvrage public entreprend des travaux qui nécessiteront des investissements publics sur des propriétés privées.

Article [L.211-7 du Code de l'environnement](#)



RÉALISATION DES TRAVAUX



Merlon de terre



Redents



Haie hydraulique

Noue d'infiltration



Fascine vivante



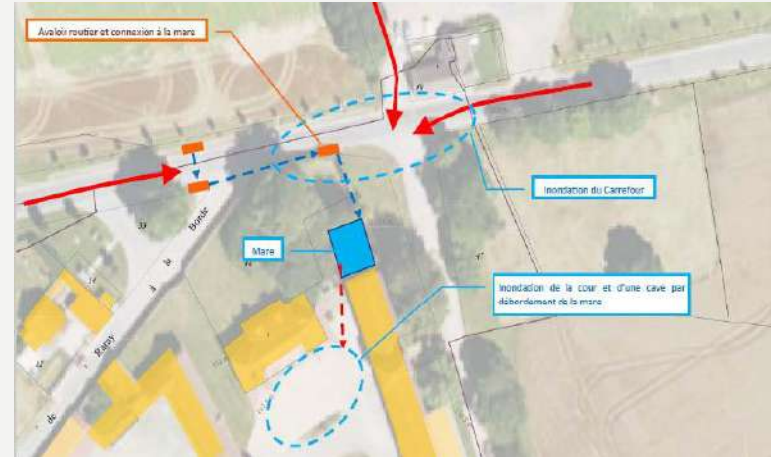
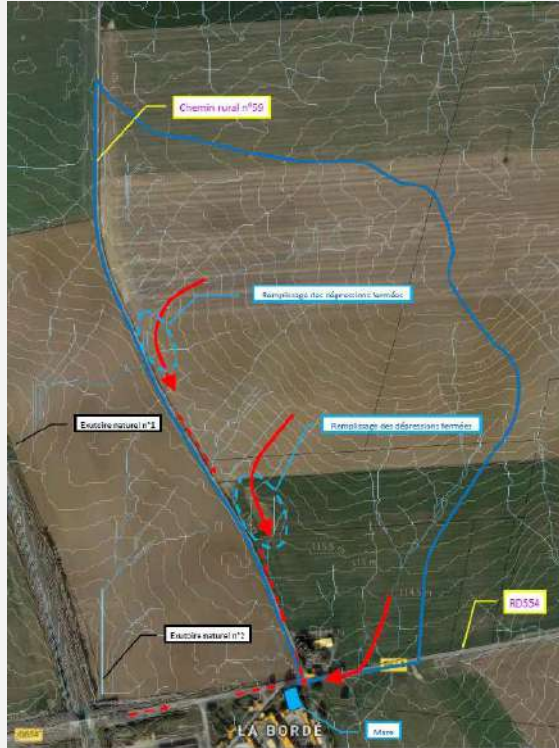
fossé d'infiltration





CRÉATION D'UN SITE PILOTE D'AMÉNAGEMENT D'HYDRAULIQUE DOUCE

CRÉATION D'UN SITE PILOTE





CRÉATION D'UN SITE PILOTE



100

10

TROPHÉE LIFE ARTISAN 2024



TROPHÉES
DE L'ADAPTATION
AU CHANGEMENT
CLIMATIQUE
ARTISAN

Prix spécial : Solutions Fondées sur la Nature et risques liés à l'eau

[Vidéo disponible sur la page YouTube du S.I.S.N.](#)

MERCI

DEFOREST Valentin

Technicien bassin versant

v.deforest@sisn.fr / 07.84.19.28.71



Syndicat de la Nonette (SISN)

FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'EAU - Le 6 juin 2025 à Provins

REMISE DES PRIX AQUATHON 2025

Vendredi 6 juin 2025

Aquathon
DU DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

au centre culturel
et sportif Saint-Ayoul
de Provins





**MERCI À TOUS
POUR VOTRE
PARTICIPATION**

FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'EAU

Le 6 juin 2025 à Provins